Cap Berriat

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE LE 28 JUIN 2018

Rapport moral

Nous vivons actuellement une période de changement.

Dans la société d'aujourd'hui, marquée par les tensions et les contradictions, nous tentons de tracer un chemin d'espoir. Entre doutes et peurs, nous agissons pour ouvrir la porte aux possibles.

Si les risques sociaux restent les mêmes (risque d'une jeunesse qui se désenchante, risque de précarité, d'une augmentation des inégalités, de repli sur soi), il reste toujours dans toute situation la possibilité de voir fleurir de nouvelles opportunités. C'est le choix que nous faisons, et il s'en ouvre aujourd'hui pour Cap Berriat.

Parce que nous avons su accompagner les changements d'hier, nous sommes prêt.es à accompagner complètement ceux d'aujourd'hui et de demain. Nous sommes dans une période charnière où il convient d'oser, et nous revendiquons notre rôle à jouer pour permettre cela.

2017, souvenez-vous, c'était la tempête

Grands enjeux liés aux déménagements de cap, climat politique complexe, relations tendues avec la Ville de Grenoble,…
Mais c'était aussi l'importante mobilisation d'associations amies, partenaires, historiquement liées ou nées à Cap, pour soutenir la cause de la vie associative. Cela a abouti à la construction d'un nouveau lien positif avec la municipalité.

Tous ces enjeux ont pesé lourd sur l'équipe de Cap Berriat, traversée sans cesse par les tumultes et revirements de situations complexes et éreintantes. Une équipe et une direction qui ont su affronter les changements de cap, ne rien lâcher dans tout cela de ce qui fait l'âme de Cap Berriat et son projet, s'installer dans les différents lieux, et assumer toutes les difficultés rencontrées. Un grand bravo à eux !

Et même si toute tempête emporte toujours avec elle des éléments chers, elle a permis à d'autres pépites de venir intégrer cette jolie aventure qu'est Cap Berriat.

Ce qu'on retire de tout ça, c'est que 2017 a été l'occasion pour Cap Berriat de réinterroger son projet, sa vision politique. Et devinez quoi? On maintient le Cap! Cela nous a en effet convaincu qu'il nous fallait réaffirmer la pertinence de travailler en lien étroit et sans distinction l'action Jeunesse et l'Emergence de projets. Notre projet c'est l'Initiative Jeunesse. C'est la possibilité pour les jeunes de prendre totalement la place qu'ils souhaitent, de décider entièrement de leur action

Nous avons identifié 4 axes stratégiques au projet de Cap Berriat qui renforcent nos angles d'approche dans nos actions :

- Faire du **commun**, appartenir, se lier aux autres
- Lutter contre les **précarités** et inventer de nouveaux modèles
- Permettre le développement d'une **citoyenneté active** : des alternatives, des contre-cultures et des engagements politiques
- Intégrer notre rapport à l'**Environnemen**t : travail et métiers de demain, développement durable et fabrication du territoire.

D'autre part, 2017, ça a aussi été un déménagement (Enfin !! Encore !!). Les aléas et les adaptations qui l'ont suivi nous ont amenés à reconsidérer le rôle de Cap Berriat dans l'histoire de son quartier.
Ceux et celles qui ont grandi là se rappelleront de la rue Ampère des années 80'. De ses friches, ses terrains vagues, hauts lieux de la sociabilité des jeunes, lieux de rassemblement,

de tous les possibles, zones libres de droit, terrains d'expérimentations et de libertés.
Aujourd'hui, conséquence probable d'une urbanisation abrupte, ces espaces disparaissent les uns après les autres.
Cap affirme son objectif de parvenir à garder cette liberté, de lui trouver des espaces d'existence et de lui donner les ressources nécessaires pour expérimenter librement et inventer demain.
Cette approche "Tiers Lieux" a toujours existé dans le projet de Cap, nous la formalisons aujourd'hui comme telle.

Ce déménagement amène un autre constat : il s'agit du 3ème en 7 ans. Nous avons toujours été logés sur des lieux "intermédiaires", voués à la destruction. Assez paradoxalement, ces lieux sont les derniers lieux où tout est possible, et c'est peut-être justement parce qu'ils n'ont pas vocation à durer.
La question qui nous traverse et que nous souhaiterions poser aujourd'hui c'est : Pourquoi l'expérimentation n'est possible que dans ces lieux temporaires et intermédiaires ? Ne serait-ce pas aussi un enjeu politique, dont il faudrait se saisir et pourquoi pas l'inscrire dans une démarche politique ?

Cela nous interroge : quelles possibilités pour les jeunes de s'approprier leur espace urbain ?
Nous sommes fort.es de l'expérience de la pépinière : les rencontres et l'expérimentation sont les sources les plus vivantes d'innovation sociale, de citoyenneté active et finalement d'invention des possibles et d'implication dans monde de demain.

-> Nos leviers d'action :

 # Incitation inspiration

La jeunesse d'aujourd'hui, nous le constatons, est désillusionnée. Et pourtant, nous le constatons également, elle ne demande qu'à rêver !

Dans un contexte complexe et précaire, la jeunesse ne se reconnait plus dans les systèmes nationaux qui lui préexistent, et qui s'affaiblissent à grande force sous les tendances d'une anarchie libéraliste mondiale. Les jeunes sont dans la défiance : tout cela n'a plus de sens dans la réalité qui est la leur, et ce monde là ne leur propose pas vraiment d'alternative que celle de rentrer dans les cases mortifères d'un marché économique omniprésent.

Ce désenchantement fait perdre désir, sens, et confiance, dans soi, dans l'autre, dans la société.

Nous nous vouons à susciter à nouveau l'envie, pour que les jeunes trouvent en eux les ressources et construisent leurs alternatives à ce monde qui ne les entend pas. Cap Berriat agit pour actionner l'envie, non pas en pensant pour la jeunesse, mais avec elle.

A ce titre, un travail en amont de la prise d'initiative est nécessaire. Il passe par une communication élargie, une information complète, une relation de confiance, un travail autour des loisirs, d'un encouragement sincère : l'incitation.

Insister sur ce point, c'est considérer une vérité essentielle : ce n'est pas parce que les jeunes ne sont pas acteurs de leur vie à un moment *t* – en raison des assignations sociales qui les contraignent – qu'ils n'en ont pas les capacités. Notre travail, c'est d'ouvrir des portes, d'activer une volonté, de qualifier

une colère, de permettre une conscientisation. C'est là le préalable à la dynamique d'initiative jeunesse, à partir de quoi les jeunes vont s'engager, développer des projets, créer de l'activité économique, s'affirmer en tant qu'individus autonomes au sein d'une société solidaire, s'inscrire dans un territoire…

L'incitation n'est pas seule. L'entraide, le soutien et l'échange font également partie des leviers d'actions. Ils sont indispensables, et ils existent à Cap aujourd'hui grâce à la Pépinière. La pépinière au-delà de servir ses propres membres en tant qu'espace ressource pour les associations, donne aussi à voir une certaine étendue de ce qui est possible, elle vient s'inscrire en parfait complément de l'incitation en manifestant que, si, on peut ! Elle permet de faire se rencontrer une mixité de profil, d'activités, un partage des différentes méthodes, qu'elles soient expérimentales ou effectives. Elle apporte de l'espoir, une joie de vivre et montre l'exemple à tous nos publics venant visiter le lieu. La Pep de Cap c'est à la fois un complément et la concrétisation de nos actions. Cap Berriat favorise, les associations matérialisent.

Ce dont nous parlons ici, c'est d'un accompagnement au processus d'émancipation nécessaire pour faire société.

#Précarité vs Vivre ensemble

On l'a dit, le contexte socio-économique a un impact fort sur les capacités de projection des jeunes. Comment penser à un avenir, un projet de vie, en vivant au contact permanent de la précarité ?
Cette précarité et la vulnérabilité qu'elle entraîne ont des conséquences dans la construction de soi, et dans la relation à l'autre. La difficulté à trouver sa place en tant qu'individu interpelle les jeunes sur leur rôle dans la société à laquelle ils appartiennent. Qu'est-ce qui fait -ou ne fait plus- lien? Qu'est-ce qui nous rassemble aujourd'hui ?

Pendant longtemps, le monde du travail a été un espace de construction du lien social s'actualisant dans les luttes et solidarités collectives et dans le développement de la culture ouvrière. Le travail, s'il a pu apparaître pour plusieurs générations comme un levier d'émancipation, renvoie désormais les individus face à leur souffrance (physique et/ou psychique) et à leur précarité. De manière plus générale, c'est le modèle social républicain qui est en question. Le contrat social à la base de ce système oblige en effet l'État à protéger les citoyen.nes, à leur garantir des droits sociaux et à permettre à chacun.e de trouver sa place dans la société.

Entre reproduction des élites et inégalités (sociales, territoriales...) de plus en plus accrues, ce système de « solidarité nationale » apparaît aujourd'hui comme un mythe, un rêve qui ne s'est jamais vraiment réalisé, entraînant crispations et replis identitaires.

Il serait peut-être ainsi temps d'assumer le fait que nous vivons en *« Cosmopolitanie »,* pour employer un terme du rappeur Soprano, et que le principe même de diversité culturelle peut se penser comme un levier du vivre-ensemble.

Cette question est plus que jamais cruciale, tant il importe de disqualifier les réponses simplistes qui s'appuient sur des crispations identitaires et relaient des messages de haine à l'égard d'autrui.
Car c'est aussi une observation que nous faisons : la jeunesse va la où on lui donne du sens. Hors, les penseurs de haine sont de plus en plus nombreux à proposer une explication du monde morbide, mais qui peut offrir une direction rassurante à certain.es.

C'est à nous de proposer une alternative radieuse et solidaire, sans quoi demain matin sera brun !!

#Citoyenneté

Le modèle démocratique dans lequel nous vivons offre le vote comme principal mode de participation instituée à la vie politique de la communauté. Le taux d'abstention historique met en lumière le désintérêt et surtout la défiance des citoyen.nes à l'égard des élu.es, des partis politiques et plus largement du système électoral. 74 % des 18-24 ans et 70 % des 25-34 ans ne sont pas allés voter au second tour des législatives en 2017.

Ce manque d'adhésion au système électoral ne signifie pas un manque d'intérêt pour la chose publique. Au contraire, il ouvre la perspective que c'est peut-être à un autre niveau qu'il est possible d'agir pour changer les choses.

Les jeunes sont capables de s'engager et, de *fait*, s'engagent. Nous le constatons tous les jours. Un dispositif comme le service civique profite d'ailleurs de ce désir d'engagement et ce malgré la précarité qu'il propose. Les jeunes témoignent d'une citoyenneté en actes dans leurs territoires de vie, donnent à voir des formes de participation à la vie locale par l'action concrète. Ce faisant ils s'inscrivent dans cette dynamique de développement d'initiatives habitantes, allant des jardins partagés à l'organisation d'événements culturels ou sportifs, en passant par l'ouverture de lieux de vie et de pratiques, la mise en place d'actions de solidarités ou de (web)médias indépendants. Au niveau individuel, les jeunes qui s'inscrivent dans de telles démarches témoignent d'un processus d'émancipation, construisant leur expérience, prenant conscience de leurs capacités et développant leurs compétences.

Plus globalement, les jeunes participent d'une dynamique qui donne à voir l'émergence de nouvelles formes politiques – notamment via l'usage habile des réseaux sociaux, et bien d'autres formes nouvelles de mobilisations et de revendications. Ils démontrent ainsi que renouveler la vie politique, au-delà des effets de communication, ce n'est pas changer les têtes mais bien changer de matrice.

A ce titre, nous revendiquons l'expérimentation de nouveaux modèles démocratique pour participer à (re)tisser du commun.

#Environnement et lieu de vie

A la question « qu'est-ce qui nous rassemble ? », nous affirmons que ce n'est pas d'abord une langue ou une culture, mais le fait premier de partager un espace de vie. Un espace qui se déploie du privé au public, du quartier à la ville … du pays à la planète.
Il importe de prendre en compte l'environnement tant son rôle est fondamental à la fois pour l'existence même, la vie de l'individu, mais aussi pour son image de lui, son appartenance à son territoire.
Ainsi de se poser la question : dans quel territoire désirons-nous vivre ?

Nos territoires de vie doivent-ils répondre à des impératifs techniques et économiques ? Le caractère artificiel d'une telle approche ne nous ferait-elle pas oublier l'essentiel : les habitant.es ?

Dans le contexte urbain qui est le nôtre, que désirons-nous en tant qu'habitant.es, au-delà d'un logement salubre (au minimum) ? Nous voulons pouvoir rencontrer nos voisin.es. Nous voulons pouvoir avoir des espaces pour nos loisirs et pour nos projets. Nous voulons des endroits où pouvoir nous rassembler. Dans un contexte de pressurisation de la vie quotidienne, l'existence de lieux de vie dans la ville est une nécessité.

Notre action serait impossible sans l'ancrage territorial que représente le lieu Cap Berriat, dont la pépinière fait partie intégrante. Plus

qu'un espace de travail, il s'agit pour nous d'un lieu du possible. Un espace de liberté dans la ville alliant vie quotidienne et développement de pratiques collectives. A la fois refuge, ruche, laboratoire, nous concevons Cap Berriat comme un lieu ressource et un lieu d'accueil, un espace de rencontre et de débat, un lieu de l'expérience, un lieu en commun.

Et parce que la construction de la jeunesse a besoin d'espaces de liberté, de rencontres et d'expériences, Cap Berriat s'affirme en disant que nous souhaitons désormais aller au-delà de l'existant, pour continuer à expérimenter, continuer à alimenter la vie du lieu et de ses habitant.es, continuer de s'ouvrir au territoire.

Tiers-lieu, lieu ressource, pépinière, espace jeunes… nous désirons ouvrir encore de nouvelles portes. Le monde d'aujourd'hui est comme il a toujours été, fait de contraintes et d'opportunités. Nous voulons expérimenter à notre tour et développer un lieu plus connecté, innovant, enrichi par la rencontre de multiples acteurs, de nouvelles possibilités techniques, démocratiques, citoyennes, et de nouvelles pratiques à inventer.

Ce développement, nous entendons l'inscrire dans des préoccupations environnementales concrètes, en mobilisant des solutions alternatives et solidaires et en réduisant au maximum l'empreinte écologique d'un nouveau bâtiment ou tout sera possible pour la jeunesse et les jeunes.

Nous avons conscience que ces opportunités sont incertaines. Énergivores. Risquées.
Mais en ces temps âpres, nous devons garder l'audace de les explorer. Nous croyons fermement que c'est justement dans ces périodes génératrices d'apathie qu'il est nécessaire de fouiller d'autres possibles.

Aujourd'hui est une mise à l'épreuve. Demain sera à la hauteur de ce que nous avons osé.

Rapport d'activités

« Aller vers... » : un travail sur l'expression et l'incitation à la prise d'initiatives

A travers le travail d'incitation, Cap Berriat mobilise son équipe, ses compétences et ses complémentarités pour « aller vers » les jeunes qui ne franchisent pas la porte de Cap, pour «aller vers » ce qui préoccupe ces mêmes jeunes, pour « aller vers » leurs colères et les leurs envies.

Inciter,
c'est réveiller, provoquer, encourager.

Provoquer et réveiller n'a de sens que si les conditions sont créées pour transformer des colères en envies ou des envies en actions. L'incitation n'est pas une mission isolée au sein de Cap Berriat ; elle trouve au contraire tout son sens dans la complémentarité avec le reste des activités de l'association. La légitimité à inciter vient de notre capacité à proposer, au-delà d'un accompagnement, un lieu de rencontres, de pratiques, d'expérimentations, des outils.
La pépinière de Cap Berriat constitue également une force et un relais possible pour

des jeunes en recherche, en projet ou en envie de découverte.

La mission d'incitation se joue à plusieurs niveaux : dans les rues du secteur 1, au sein d'établissements scolaires et lors d'événements croisant jeunes et la pépinière. Nous ne souhaitons pas scinder ces différents niveaux d'intervention mais, au contraire, créer du lien entre notre travail de rue et notre travail dans les établissements scolaires, entre nos démarches hors les murs et la vie de notre lieu.

Action sur le secteur 1

Il ne s'agit pas ici de proposer aux jeunes un accompagnement technique sur des points spécifiques. L'incitation auprès des jeunes est une démarche d'accompagnement global, un cheminement vers « oser le faire, on peut le faire », à l'inverse de la résignation et du « ce n'est pas possible ».

La démarche

Historiquement « l'aller vers » consiste à se rendre sur l'espace public, aller au-devant des jeunes, se faire connaître, discuter avec eux, tisser un lien de confiance assez fort pour pouvoir les mettre en mouvement à partir de leurs envies et besoins.

Au-delà de l'investissement de l'espace public, nous avons constaté que les loisirs, en particulier le sport, sont un bon levier pour entamer quelque chose. Cap Berriat a donc tissé des partenariats avec des salles et associations sportives.

L'intervention de notre animateur le place à la croisée des métiers, entre travail de rue, animation de la vie du quartier, prévention et accompagnement.

En écoute active et à une juste distance vis-à-vis des jeunes, il joue plusieurs rôles : éduquer, donner du sens, valoriser et responsabiliser.

Les actions 2017

Du travail de rue au travail de rue « numérique »

Tous les jeunes ne se trouvent pas dans l'espace public et l'usage des réseaux sociaux par les jeunes est devenu une donnée à intégrer dans nos pratiques professionnelles.

Les réseaux sociaux sont en effet devenus un endroit dans lequel se forment les jeunes et se construisent les relations. Les individus s'y expriment et les identités s'y construisent.

Investir ce nouvel espace de vie des jeunes, c'est pour nous une façon de rester informés sur leurs modes de vie et centres d'intérêt. Dans cet espace - dans lequel l'expression est plus libre et spontanée - il est possible de créer une relation de proximité tout en gardant une distance professionnelle.

Animer la vie de quartier avec les jeunes et impulser l'accompagnement « hors les murs »

En juin et juillet 2017, Cap a mené des animations d'été sur la place St-Bruno, en partenariat avec la Maison des Habitants et des associations locales. Cap Berriat a plus particulièrement travaillé sur la valorisation de parcours de jeunes et leur vocation d'exemplarité auprès d'autres jeunes.

Des associations créées par des jeunes accompagnés par Cap étaient présentes pour raconter leur expérience : « Entropie » a créé une animation autour d'un four solaire géant ; « SMS Berriat » s'est impliquée dans la vie de

quartier et l'organisation de loisirs pour les jeunes, « les Ateliers de la rétine » ont proposé des ateliers audiovisuels et « Escape » une démonstration de danse hip hop.

30 jeunes se sont ainsi investis sur ces animations

Nous avons aussi, avec le projet « Fais ta place », mobilisé d'autres savoir-faire de la structure.
L'animateur et les accompagnatrices de Cap sont intervenues conjointement sur la place St-Bruno : l'animateur, toujours en premier contact avec les jeunes, les conduisait ensuite vers ses collègues qui pouvaient proposer un premier accompagnement de projets.

Prévention et accompagnement

Partir des préoccupations des jeunes, du besoin de partir en vacances à la question de l'emploi, de la question de l'autonomie financière aux questionnements identitaires, des situations de discriminations à la question de l'argent propre, notre animateur chemine avec les jeunes à partir des sujets qui les concernent.

Pour garder la relation de confiance, nous nous attachons aussi à apporter des réponses concrètes aux situations vécues :

- par de la mise en réseau avec des structures professionnelles ou des dispositifs lorsque les réponses existent dans le paysage : mission locale, chantiers…
- par un accompagnement des jeunes pour qu'ils proposent leurs propres solutions, quand cela est possible : création de lieux de vie pour les jeunes, développement de pratiques…
- par de la recherche de partenariats nouveaux, quand il faut inventer de nouvelles propositions, par exemple : l'implication des commerçants ou d'agences d'intérim sur la question de l'emploi.

120 jeunes sont concernés par ce travail d'incitation

Le lien avec le « pôle accompagnement » est possible quand la confiance est établie. Les jeunes sont alors orientés vers des partenaires ou l'équipe des accompagnatrices de Cap. Avec elles, l'animateur assiste au premier rendez-vous et un travail de transition commence. De la rue et son informel à un accompagnement plus formel, la poursuite du « parcours » des jeunes est donc conduite progressivement.

L'incitation, c'est aussi dans les lycées

La démarche

La mission « Lycée », débutée il y a maintenant 5 ans, s'est consolidée au fil des années. Elle est aujourd'hui une activité ancrée au sein de Cap Berriat. L'objectif d'aller à la rencontre des jeunes qui ne passent pas la porte de Cap Berriat est bel et bien atteint, sans pour autant être une fin en soi. Il s'agit d'être continuellement dans une dynamique d'adaptation quant aux sujets abordés, aux différents publics, aux outils d'éducation populaire utilisés et au contexte au sein de l'Education nationale.

Les retours des jeunes auprès de qui nous intervenons nous confortent dans l'idée que nos postures, méthodes et outils répondent à leurs besoins d'avoir des espaces de débat et de discussion, au sein desquels ils peuvent être entendus sur des sujets qui les concernent.

Nous avons fait le choix de diversifier le public touché et de pouvoir intervenir autant en lycée professionnel qu'en lycée général. Nous avons porté une vigilance particulière aux établissements touchant des jeunes issus des quartiers prioritaires. Le travail sur la multiplicité des identités était notamment né du travail auprès de ces publics sur les années précédentes et nous avait poussé à adapter un travail qui prenne en compte leurs questionnements (place dans la société, valeurs, discriminations).

Par ailleurs, nous prenons le parti de dire que nos interventions sont des leviers pour repérer, orienter et mettre en action des jeunes sur leur propre parcours (suivi à l'extérieur, orientation vers d'autres professionnels, repérage de situation de pré-décrochage et travail avec l'équipe éducative, accompagnement de projet).

Les actions 2017

Questionner les identités : qui sommes-nous ?

Questionner l'identité à travers la nationalité, la manière dont on se voit, dont les autres nous perçoivent. L'année 2017 a marqué le passage d'un travail axé sur l'initiative à un travail approfondi centré sur la thématique de l'identité. A l'âge de l'adolescence, nous constatons que beaucoup de jeunes s'enferment dans une seule identité (musulman, jeune de quartier, juif, intello…), ce qui nous semble être à l'origine d'attitudes de rejet, de résistance, à l'origine de discriminations et de mal-être.

Nous remarquons aussi qu'il peut y avoir des confusions entre ce qui est de l'ordre de la nationalité, de la culture, de la religion, de l'appartenance ressentie.

Nous avons donc mené un travail d'intervention et de discussion en faisant l'hypothèse qu'un travail de valorisation des identités multiples des jeunes pouvait leur permettre de sortir de certains carcans identitaires et de regarder l'autre différemment.

Nos intentions :

- permettre aux jeunes de prendre du recul sur leur identité (différents aspects de la personnalité, leur être social, les préjugés dont ils pensent être victimes, ce qui les définit, ce qui les rend uniques...)
- libérer la parole sur les discriminations vécues à partir d'outils comme le théâtre
- valoriser l'expression des jeunes par un outil média

Deux projets sur cette thématique ont été réalisés :

- Lycée Mounier : intervention en 9 séances, avec l'association de théâtre « La Pagaille », auprès d'une classe de 25 élèves. Projet réalisé en 3 phases : débat et discussion sur les représentations et préjugés, récolte de paroles par le micro-trottoir, création de scénettes de théâtre-forum sur les discriminations, présentées à l'équipe éducative.

- Lycée Europole : intervention auprès d'une classe de 2nde "nouveaux arrivants". Projet en 3 temps : débat, jeu de rôle sur les discriminations, création de portraits avec le hashtag #Jesuismultiple.

Retours des intervenants sur ces projets :
Pour les intervenants, il est intéressant de travailler sur le long long terme et de passer de l'expression à l'action. Cela permet la libération de la parole, une prise de recul, une production et une mise en action.

La mise en image par la photo comme le théâtre sont des outils qui permettent aux jeunes d'être valorisés mais qui peuvent parfois être difficiles à appréhender. On remarque que la mise en image, la mise en avant par la photo notamment est parfois difficile.
Les intervenants doivent maîtriser les concepts et faire le lien avec les enseignements (ex : droit de la nationalité,…).

Retours des jeunes :
Expression libre : capacité des jeunes à parler de situations compliquées, à raconter facilement des situations de discriminations vécues (liées au cadre instauré).
Création d'un espace d'écoute et de respect mutuel entre pairs : sortie d'un vécu personnel, prise de conscience de ne pas être seul à vivre ces expériences de vie parfois compliquées à assumer.

Projet EMIsphère : Éducation aux Médias et à l Information.

Le lycée Pierre du Terrail a été choisi par l'Académie de Grenoble pour tester un ensemble de savoirs et savoirs-faire autour des médias et de l'information. Cap Berriat a été choisi pour intervenir sur l'ensemble des classes de seconde du lycée sur les réseaux sociaux et leur utilisation par les jeunes. Une seconde phase a consisté à monter un tribunal grandeur nature pour traiter des affaires de harcèlement et de discrimination sur les réseaux sociaux ; également pour appréhender quelques notions juridiques de façon ludique. Ce projet est reconduit sur trois ans.

La mission lycées en quelques éléments de mesure :

- 598 jeunes touchés sur 2017 dont 120 jeunes en lycée professionnel (carrosserie, métiers de la sécurité, maintenance automobile et d'engins), 22 jeunes en lycée polyvalent (sections variées : bac pro, technologique, général) 456 en lycée général.

- 6 établissements touchés : Guynemer, Mounier, Louise-Michel, Vaucanson, Europole et Pierre du Terrail) dont 4 établissements en QPV.

- l'an passé, nous avions touché 468 jeunes. Cette année, c'est 598 jeunes qui ont participé à nos interventions.

Et après l'intervention, on fait quoi ?
Repérer et créer des liens avec les jeunes qui sortent du cadre de l'intervention. Cette année, de nombreux jeunes accompagnés dans les lycées ont fait la démarche de passer la porte de la structure grâce au lien de confiance créé avec l'animateur pendant l'intervention. Ils sont venus à Cap Berriat pour exprimer un problème, se livrer. D'autres passent la porte pour être accompagnés dans un projet plus personnel.

Nous notons également, cette année, une dizaine de jeunes rencontrés lors des interventions, qui nous ont ensuite sollicités pour un accompagnement plus global par les accompagnatrices de Cap : projet de voyage, travail…

Les liens que nous avons créés avec les jeunes nous ont permis de leur proposer de participer ou de s'investir sur d'autres projets de Cap Berriat : mobilisation des jeunes du lycée Guynemer sur le projet « Sciences et Mix », visite des locaux de Cap,…
A la suite de notre cycle d'interventions sur l'engagement au sein du lycée

Guynemer, certains élèves ont décidé de s'investir au sein du Conseil de Vie Lycéen pour porter le projet travaillé avec nous.

Le « Pass Test » : sortir de l'établissement, découvrir son environnement

« Pass Test »
L'année 2017 a été l'année expérimentale pour la mise en place du « Pass Test ». Pour rappel, ce « Pass » doit permettre à des jeunes d'avoir accès à la découverte de diverses associations mais également à un vivier d'expériences, de parcours et d'initiatives.

Différentes formes ont été testées avec des publics variés :

- Journée découverte du milieu associatif et speed dating avec des porteurs de projets. /// Public : 13 jeunes de la Garantie Jeune.
- ScientiMix (rencontre avec des professionnels d'associations sur des métiers techniques) /// Public : 12 jeunes de troisième de différents collèges de l'agglomération.
- Semaine Pass Test #1 /// Public : 9 jeunes (collégiens, jeunes de l'Ecole de la deuxième chance, de la Garantie Jeune, de l'AFEV et de Point d'Eau).
- Journée d'échange de pratiques entre jeunes en service civique (mission sur le gaspillage alimentaire) et rencontre d'associations travaillant sur ce sujet /// Public : 6 jeunes d'Unis Cité.

Constats et analyse :
Ces différents temps nous confortent dans l'idée que très peu de jeunes connaissent le milieu associatif et les formes d'engagement et de mise en action qu'il peut permettre. Les rencontres avec des porteurs d'association et de projets ont été des moments de partage de vécus forts pour les jeunes. Nous restons convaincus que le passage par le faire est primordial pour aller plus loin. Nous devons donc davantage orienter le Pass Test vers des pratiques sur des temps forts d'associations : festivals, représentations, ateliers…).

Les liens que nous avons établis avec le Département nous orientent à travailler avec les collèges, notamment au moment des stages de troisième. Nous avons donc accueilli lors d'une semaine « Pass Test » trois élèves de troisième du collège Stendhal, en difficulté quant à leur orientation, en questionnement sur leurs envies. Ces temps ont permis aux jeunes d'ouvrir le champ des possibilités concernant les choix d'orientation et les espaces d'engagement existants. Des liens ont été établis entre certaines associations et certains jeunes (participation en tant que bénévole à l'inauguration du bistrot de Mix'art, participation à la fête du 24 bis, maraude avec SDF Solidarité).

De plus, ces temps sont des espaces privilégiés permettant de créer du lien entre les jeunes que Cap rencontre et accompagne et les nombreuses associations qui constituent la pépinière de Cap Berriat.

Choix et perspectives pour l'année 2018-2019

Intervenir et agir en amont des choix de vie et d'orientation, de la mise en action et de la prise d'initiative :

Travailler sur les choix de vie et d'orientation
Les récentes réformes liées à l'orientation et à la sélection à l'université (les incertitudes qui planent quant à l'avenir des Comités d'Information et d'Orientation, la loi Orientation et Réussite des Étudiants, la plate-forme « Parcours Sup ») viennent modifier l'environnement des jeunes lycéens. Notre

travail de terrain et nos discussions avec certains professeurs nous confortent dans le constat d'un climat anxiogène pour les jeunes devant faire des choix tôt dans leur scolarité, également pour ceux pour qui le choix est contraint. Ce climat anxiogène peut créer un immobilisme et un repli sur soi chez certains jeunes.

Pour l'année scolaire 2018/2019, nous travaillons avec trois lycées sur la question de l'orientation pour permettre aux jeunes de disposer d'un espace d'expression, de débats et de prise de recul sur ces questions. Des séances sont prévues au lycée mais également dans les locaux de Cap Berriat pour faire sortir les jeunes du lycée, leur faire découvrir des lieux ressources pour eux, sur leur territoire, et permettre la découverte d'associations, de parcours et de projets. Il s'agit également de faire le lien entre les lycées, le quartier et notre lieu, avec la pépinière aussi.

Construire des espaces de rencontre, de socialisation et de test
Continuer et approfondir le « Pass Découverte » : journée découverte des associations, participation à des temps forts associatifs, rencontres avec des porteurs de projet…) pour élargir le champ des possibles et ouvrir des portes aux jeunes souhaitant découvrir le monde associatif, permettre la rencontre et le passage par le faire pour découvrir des métiers, des projets et des façons de faire.

Permettre l'expérimentation

Créer des conditions favorables pour que les envies de jeunes rencontrés puissent émerger et se concrétiser.
s'appuyer sur l'équipe d'accompagnement de Cap Berriat pour proposer aux jeunes qui le souhaitent un accompagnement de projet individualisé ou collectif.

L'accompagnement de projets

L'accompagnement, un besoin toujours présent et exprimé

2017 : 767 rdv pour 356 personnes représentant 244 structures

En 2017, la demande d'accompagnement adressée à Cap Berriat a continué d'augmenter (+ 31 personnes / 2016) quand les offres se multiplient sur le territoire pour y répondre. Ce contexte nous conduit à construire nos pratiques en partenariat avec l'ensemble des professionnels.

Quelques projets qui ont été accompagnés cette année : des cies de théâtre et de danse, des créations de marques de vêtements, des jeunes qui créent des webséries, des voyages, des labels et studios d'enregistrements, des projets de reprise de formation, des cafés associatifs, des associations de quartier, des activités de services à la personne…

Accompagner chacun et chacune dans son parcours : nous accompagnons toujours une grande diversité de personnes, de projets et de profils, avec l'exigence de rechercher les postures, le rythme et les outils les plus adaptés à chacun.

Les moins de 30 ans : le public coeur de l'accompagnement

Ages	%
14-20	11%
20-25	26%
26-30	30%
30-35	21%
>35	12%
TOTAL	**100%**

En 2017, les moins de 30 ans représentent les ⅔ des personnes accompagnées. En proportion, nous avons été un peu moins sollicités par les 20-25 ans mais le rapprochement des pôles "Accompagnement" et "Incitation" a permis d'accompagner 14 jeunes de moins de 20 ans en plus. Le travail entamé il y a deux ans est à continuer et à faire perdurer. Dans cette perspective, il est important de trouver le temps de mener et d'asseoir des expérimentations comme "Fais ta place".

Nous notons aussi une forte demande des 26-30 ans (27 personnes de plus qu'en 2016) et des 30-35 ans (42 personnes de plus qu'en 2016, dont 10 personnes dans le cadre du module intensif d'accompagnement à l'insertion), alors que nous avons reçu moins de demandes des plus de 35 ans (- 5 %).

Nous expliquons la hausse importante des demandes des 30-35 ans par la précarisation croissante qui a été renforcée par la fin des contrats-aidés, le manque d'offres d'accompagnement gratuit sur le territoire pour ces publics, notamment sur les projets artistiques et culturels, aussi en direction des intermittents. C'est au vu des demandes et besoins de ce public de plus en plus précarisé que l'idée de créer un module intensif d'accompagnement est née. Cette nécessité d'une meilleure organisation territoriale de l'accompagnement de l'emploi associatif a été signalée à la DDCS et à la Métro.

Des parcours très différents

Catégorie de situation (sans les 5 NR)	En %
Les scolarisés : collégiens, lycéens et étudiants	16%
Précaires : personnes aux minimas sociaux, demandeurs d'emploi, stagiaires et volontaires, personnes sorties du système scolaire et garantie jeune, intermittents, personnes en contrats aidés, CDD et CAPE).	69%
Stabilisés (CDI et indépendants,…).	16%

Niveau d'études	En %
niveau 1 (BAC + 4 et plus)	39%
niveau 2 (BAC+3 ou 4, maîtrise)	20%
niveau 3 (BAC +2)	15%
niveau 4 (BAC,Brevet Professionnel)	15%
niveau 5 (brevet, CAP, BEP, Bac non validé)	11%

70% de statuts précaires, 26% de personnes qui ont un niveau bac et infra bac : parmi les publics accompagnés, nous notons des parcours très différents, tant du point de vue du niveau de formation que des situations socio-professionnelles.

Nous observons cependant que les personnes qui sollicitent l'accompagnement de Cap Berriat sont en grande majorité dans des situations de précarité (70%), avec une augmentation importante du nombre des demandeurs d'emploi et des bénéficiaires des minimas sociaux par rapport à 2016 (+10 %, soit 45 % des accompagné.e.s en 2017).

Dans ces situations, les dynamiques de projet jouent davantage encore un rôle central sur la construction de liens au collectif et la possibilité d'expérimenter : elles permettent de continuer une vie sociale et active, et ainsi limiter les effets de perte de confiance liée à la précarisation.

Les bénévoles, les membres et les usagers nous sollicitent plus

Par rapport à 2016, nous avons accompagné en 2017 plus de bénévoles, membres et usagers (+10%), et moins de salariés ou futurs salariés, d'administrateurs ou de personnes ayant un autre statut au sein du projet.

Nous analysons cette évolution à travers deux hypothèses :

- il existe plus de relais entre la formation des bénévoles et l'accompagnement : chaque participant.e à une formation peut solliciter un rendez-vous d'accompagnement ;
- ce sont des publics qui nous sollicitent davantage pour monter en compétences et prendre une place plus centrale dans les projets.

Fonction regroupée	En %
Administrateur	29%
Bénévoles, membres et usagers	21%
Salariés et futurs salariés	27%
Autres (entrepreneurs, projets individuels….)	23%

Des jeunes en majorité implantés localement et qui s'engagent sur tout le territoire isérois

Siège social regroupé	En nb
Grenoble	173
Agglomération	41
Département	18
Région	6

En 2017, les projets accompagnés sont davantage implantés sur la commune de Grenoble et dans l'agglomération (+6%), même si 1/10ème des projets suivis sont situés dans le département, voire dans d'autres départements de la Région.

Nous notons cependant que les jeunes de l'agglo grenobloise s'engagent moins sur le micro-local comme le quartier ou la commune mais davantage au niveau de l'agglomération et du département. Nous pensons que la métropolisation joue un rôle important dans cette évolution : elle renforce en effet une identité territoriale plus large et permet de solliciter un nouveau moyen économique : le Fond de Participation Métropolitain. Celui-ci qui peut être un premier financement, de lancement, pour les associations.

Les actions des jeunes porteurs s'inscrivent à l'échelle métropolitaine, car ils font fi des lieux de vie de chacun et des limites institutionnelles. Par exemple, l'association « Eclipse », dont le groupe s'est construit sur des amitiés, réunit des jeunes de différentes communes de l'agglomération grenobloise.

Zone d'intervention	En nb
Quartier	52
Commune	112
Plusieurs communes	59
Communauté de communes	63
Département	52
Région	14
France	27
International	22

Nous notons une prédominance des projets développés dans des secteurs urbains, ce qui peut notamment s'expliquer par notre implantation géographique sur la commune de Grenoble.

Pour autant, comme en 2016, nous avons accompagné en 2017 le développement d'initiatives en milieu rural, des projets portés par des jeunes Grenoblois partant s'installer en territoires périurbains et ruraux, ou par de jeunes ruraux souhaitant développer de nouveaux projets sur leur territoire : lieux de résidence, cafés associatifs, installation agricole, micro-brasseries.

Le nombre de projets établis dans les quartiers prioritaires reste stable et conséquent. Les frontières des projets restent cependant de plus en plus difficiles à définir car il y a bien souvent une volonté de dépasser la géographie prioritaire et d'agir sur les enfermements.

Zone d'intervention	En nb
Zone rurale	93
Zone urbaine	210
Zone prioritaire	60
Zone touristique	18

Des projets multi-facettes, à l'image de la société

Thématique	En nb
Action humanitaire et SI	9
Santé et action sociale	26
Défense des droits et des causes	24
Environnement	22
Sports et loisirs	26
Éducation, formation, insertion	44
Culture	129
Vie et développement local	57
Autre	19

Comme en 2016, nous avons accompagné un nombre important de projets dans les domaines culturel (36%), de la vie et du développement local (16%), également dans l'éducation, la formation et l'insertion (12%).

La culture reste donc un mode d'engagement privilégié, mais nous notons également un ancrage fort sur la vie et le développement local. En effet, favoriser l'émergence de solidarités et / ou défendre des droits et des causes restent des préoccupations majeurs.

Il est important de noter également la diversité des projets culturels accompagnés : cies de danse et théâtre, projets d'éducation artistique et culturelle, audiovisuel, événementiel, contes, cirque, édition, marionnettes...

Enfin, les porteurs de projets dans d'autres champs de l'action sociale continuent de solliciter fortement Cap Berriat.

De la même façon, nous avons suivi une vingtaine de projets (catégorie "Autre ») dans des secteurs aussi variés que l'agriculture, la restauration, l'urbanisme ou le service à la personne.

Comme en 2016, le multi-thématique et la transdisciplinarité restent l'approche privilégiée, avec une grande majorité de projets qui souhaitent participer à un changement social par une approche locale et multiple.

Que viennent chercher les porteurs de projets ?

Les principaux sujets traités lors des rendez-vous d'accompagnement sont la méthodologie et la définition de projet (19%), l'emploi (16%), la comptabilité et la gestion financière (16% des demandes, avec une augmentation de 4% par rapport à 2016).
Dans « Méthodologie et définition », nous retrouvons aussi bien des jeunes envisageant une première expérience à l'étranger que d'autres en recherche du bon statut pour développer leur activité.

Les besoins liés à l'emploi, à la comptabilité et à la gestion financière sont souvent liés à une recherche de structuration, de consolidation, voire de professionnalisation des projets associatifs et de création d'activité.

Un accompagnement de projets « multi-casquettes »

Besoins	En %
Définition et méthodologie	**19%**
Vie statutaire, gouvernance et organisation collective	**12%**
Juridique et administratif	**9%**
Emploi, GRH et et formation	**16%**
Activités économiques et fiscalité	**7%**
Gestion comptable et financière	**16%**
Financement et partenariats	**10%**
Communication	**4%**
Organisation d'événements et logistique	**3%**
Mise en réseau	**3%**
Autre	**2%**

Les demandes liées aux financements et aux partenariats restent récurrentes. La mise en réseau demeure un besoin central des porteurs de projets. Il est peu valorisé dans les statistiques car cet accompagnement est souvent informel.

L'analyse des besoins montre que ce sont souvent plusieurs thématiques qui sont abordées sur un même rendez-vous, ce qui souligne la nécessité de nous adapter aux demandes. Dans chaque catégorie citée ci-dessus, nous regroupons une grande pluralité de demandes d'accompagnement : modèle économique, appel à projet, conventions, contrats, droits d'auteur, statut juridique, agrément, stratégie de diffusion… Ce large panel montre bien la diversité de l'accompagnement proposé à Cap Berriat.

L'accompagnement spécifique à la comptabilité

En 2017 : 27 associations accompagnées dont 22 sur logiciel professionnel et 5 sur tableur ; 106 RDV d'une durée moyenne de 2h sur la procédure de saisie comptable, la clôture de l'exercice et l'organisation administrative.

Les demandes d'accompagnement en comptabilité ont fortement augmenté en 2017 (+ ⅓ d'associations accompagnées), ce qui renforce le constat d'un besoin / d'une exigence de structuration des associations, en lien notamment avec une professionnalisation.

Cette mission d'accompagnement à la comptabilité complète celle de l'accompagnement généraliste dans l'objectif de rendre les jeunes autonomes. Aussi, les outils mis en œuvre s'adaptent à la taille des projets : prise en main d'un logiciel professionnel création d'outils adaptés sur tableur.

L'accompagnement porte sur la transmission de la logique comptable, l'élaboration des bilans et compte de résultats, et compréhension de ces documents comme outils de gestion).

L'accompagnement spécifique à la communication

Il porte sur différents besoins repérés : la mise en place d'une stratégie générale de communication, l'élaboration d'outils (infographie, technique), les relations presse, la communication multimédia et web (site web, réseaux, mailings et outils collaboratifs).

12 projets ont été accompagnés en 2017 : une baisse par rapport à 2016 qui peut s'expliquer par le départ de la chargée de communication de Cap Berriat, qui assurait les rendez-vous de cet accompagnement spécifique.

Accompagner la création d'activité, inventer de nouvelles pratiques

La création d'activité et l'emploi restent au coeur de notre accompagnement.

Pour continuer à répondre aux besoins récurrents et aux demandes plus spécifiques, nous avons, en 2017, développé et expérimenté des formes d'accompagnement plus structurées envers les porteurs associatifs (module « Première embauche »)

et en direction des personnes bénéficiaires du RSA (module « Accompagnement intensif »).

Les structures que nous accompagnons sont employeurs de 123 salarié.e.s. pour 55 structures employeuses

Le questionnement autour de l'emploi et de la création d'activité arrive avec la fin des études ou, pour les publics non étudiants, après une phase d'acquisition de compétences dans un parcours d'engagement ou le développement d'une pratique.

La création d'activité et d'emploi se confirment et s'affirment souvent chez les porteurs âgés de 25 à 35 ans, au sein d'associations qui comptent plusieurs années d'existence.

Pour les moins de 25 ans, différents dispositifs permettent aux jeunes de tester leur activité, en particulier le service civique et la garantie jeune. Ces dispositifs offrent un espace d'expérimentation qui débouche ensuite, pour nombre de jeunes, sur des temps de latence avant de trouver un emploi. Pendant cette période intermédiaire, les jeunes se retrouvent en situation de précarité. Nous les accompagnons alors, soit à la création de leurs emplois, soit à la création d'activité.
Cela explique pourquoi nous notons une nette augmentation des questions sur l'emploi des jeunes à partir de 25 ans.

Ages	% de demandes sur l'emploi
14-17	0%
18-20	3%
20-25	18%
26-30	38%
30-35	37%
35-40	33%
>40	57%

Pour nous permettre de répondre à cette demande et continuer à accompagner avec qualité les porteurs, nous avons développé un module d'accompagnement sur la première embauche.

Présentation du module sur la 1ère embauche

- 1er temps : le contexte. Une embauche, oui mais pourquoi ? Motivations, attentes, craintes, enjeux et points de vigilance ;

- 2ème temps, devenir employeur, comment structurer cette nouvelle fonction ? Calcul du coût emploi, plan de trésorerie, les « plus » pour le salarié (tickets-resto…), organisation des RH, obligations légales (entretien pro, forma, congés payés…) ;
- 3ème temps : préparer l'embauche dans toutes ses dimensions, humaine, technique, financière, matérielle. Cadre de travail (horaires, lieu, degré d'autonomie, temps de travail…), lexique pour calcul salaire, autres coûts de l'emploi (forma professionnelle, mutuelle, médecine du travail…), réduire les coûts de l'emploi (aides, mutualisation), le recrutement (annonce, entretien) ;

- 4ème temps : quelle gestion administrative de l'emploi ? Lexique des organismes sociaux, démarches pour embaucher, organiser (paie, dispositifs CEA), bulletin de paie, registre unique du personnel, tous les ans (DADS…) ;

- 5ème temps : et les ressources humaines tout au long du contrat ? Point de parcours : suivi RH, grille d'entretien (…), évolutions possibles ;

- 6ème temps : pérennisation et/ou fin de contrat ?

3 associations ont suivi le module dans sa forme expérimentale et 3 emplois ont été créés.

L'arrêt du dispositif des Contrats d'Accompagnement à l'Emploi s'est produit en cours d'accompagnement pour les trois associations. Elles ont néanmoins continué le processus d'embauche. Les contrats proposés, pour être pérennes, ont été établis à temps partiel. A ce jour, les contrats sont toujours en cours, avec les mêmes salarié-es ou après remplacement.

Il faut noter que des bénévoles présents au module sont ensuite devenus eux-mêmes ressources pour les plus jeunes – par ex : l'association « Elefan » qui est intervenue sur des temps autour de l'emploi à EVE.

Nous poursuivons aussi l'accompagnement des associations en difficulté. L'arrêt des emplois aidés a freiné les embauches et les renouvellements de contrat ; ils ont également obligé certaines associations à créer des contrats pas moins précaires.

La baisse des subventions et l'absence de débouchés de vente pour les associations nous amènent à accompagner certains salarié-e-s et bénévoles aux licenciements économiques, pour éviter la liquidation du projet associatif.

Face à cette problématique, et en lieu et place d'un module « Gestion de crise » nous avons proposé à la Métro le lancement d'une expérimentation autour de la création de nouveaux débouchés : projet d'Amap « jeunesse, culture et ESS » avec les PAC, « Paniers d'Activités Culturelles ».

Accompagner la clarification du projet professionnel et le passage à l'action

Face au constat de la précarisation de nos publics ces dernières années et de l'augmentation des demandes d'accompagnement sur les questions d'insertion, nous avons réfléchi à une forme d'accompagnement plus structurée et jalonnée dans le temps.

L'appel à projet "Actions innovantes" du Conseil départemental nous a permis de tester ce projet, en proposant un module d'une durée de 4 mois et demi : 10 personnes allocataires du RSA qui ont un projet de création d'activité ou un projet de reprise d'emploi, peuvent ainsi cheminer dans un contexte collectif, avec un suivi individuel sur leur projet.

Les objectifs sont de s'enrichir du collectif, de s'inscrire dans la pépinière pour élargir son réseau, et de travailler son projet, du rêve au diagnostic pour finir par une phase de test avec une période d'immersion.

Les 10 personnes participantes en 2017 avaient des projets très variés : café associatif, création d'entreprise de prestations techniques, reprise d'emploi dans le secteur social, cours de Français Langue Étrangère…

Elles ont apprécié les temps collectifs qui permettent à la fois de sortir de l'isolement, de confronter son projet à des regards extérieurs, de bénéficier d'un cadre et d'outils qui permettent d'avancer pas à pas dans la phase de diagnostic.

Une fois les temps collectifs terminés, la mise à disposition d'un espace collectif pour le groupe a cependant peu fonctionné mais les accompagné.e.s ont été satisfait.e.s par la mise en réseau dont ils ont pu bénéficier.

Ce module sera peaufiné et reconduit en 2018 avec une session qui commencera en juin.

L'accompagnement, un enjeu pour tous

L'équipe d'accompagnement a poursuivi sa démarche partenariale en conservant la posture de Cap Berriat : s'adapter aux besoins et au rythme des porteurs, partir des capacités et de l'expertise de chacun.e pour accompagner dans l'autonomie et vers l'autonomie.

L'enjeu de 2017 était de répondre à l'ensemble des demandes , avec une priorité donnée aux publics les plus jeunes et en testant de nouvelles pratiques d'accompagnement, plus structurées dans la durée.

Nous notons que certains enjeux perdurent : la disparition, depuis plusieurs années, des dispositifs pour les jeunes pose encore aujourd'hui la question du « comment » dans l'expérimentation, la construction et la pérennisation de leurs projets, dans un cadre serein.

Notre accompagnement permet de développer de nouvelles formes - la reconstruction d'espaces de rêve et de collectif - qui atténuent les effets de la précarisation sans pour autant la changer.

L'accompagnement chemine avec les porteurs, s'invente et se réinvente au fil de leurs besoins. Il ne permet pas encore de changer le contexte structurel qui renforce les déterminismes sociaux et paupérisés que vivent les générations jeunes et âgées. Néanmoins, l'accompagnement de projets permet aux dissonances (cf. Bernard Lahire) d'exister et se concrétiser. Il permet ainsi à chaque jeune porteur d'une envie, d'une idée, d'un rêve... de ne pas se laisser enfermés dans une vision réduite de leur avenir. Ils peuvent encore essayer, faire et rêver !

L'implication de Cap dans Paprica

La démarche

Paprica, association loi 1901, est une couveuse qui a pour objet de permettre aux jeunes de moins de 30 ans de tester et développer des activités d'utilité sociale de manière coopérative et solidaire. Paprica permet également l'hébergement juridique des activités et apporte un accompagnement aux projets.

Paprica a été créée en 2010 par Cap Berriat, EVE et la MJC Lucie Aubrac à partir de leurs compétences jeunesse, Vecteur Activités (coopérative d'activités et d'emplois) et Jean Marc Menu (pour son expertise en matière de gestion associative).

Cap Berriat a participé à initier la création de Paprica pour qu'existe une structure juridique adaptée aux jeunes souhaitant créer une activité d'utilité sociale, sans détourner le statut associatif. En effet, il y avait et il y a encore, un enjeu à trouver une alternative au régime d'auto-entrepreneur, à créer du collectif autour de jeunes isolés – favoriser du croisement, de l'échange d'expérience, de la solidarité – dans un cadre sécurisant, avec un accompagnement spécifique.

Cap Berriat continue de soutenir Paprica : en 2017, la mise à disposition de personnel à hauteur de 5 heures par semaine a porté sur l'accompagnement individuel et collectif des porteurs.euses de projet dont les activités sont hébergées par l'association.

La pérennisation des activités est en question

La majorité des porteur-euses de Paprica ont pour clients des structures associatives et institutionnelles. Aussi, les difficultés qui traversent ces secteurs se répercutent sur l'activité des porteur.euses.

La fin des contrats aidés a accentué ces difficultés. Ces contrats ont en effet permis à la plupart des porteur.euses de lancer leur activité, avec une stabilité financière, si provisoire fut-elle.

Pour autant, les personnes hébergées redoublent de motivation pour diversifier leur réseau et restent convaincues de la pertinence politique de la couveuse comme acteur de l'ESS dont l'action favorise un mode d'entreprenariat coopératif.

Paprica en chiffres en 2017

6 créateurs d'activité :
1 CDI
2 CAPE (1 renouvellement et 1 nouvelle entrée)
3 CUI CAE (dont 1 renouvellement)

Nb de rdv individuels : 39 (à la demande des porteurs, durée moyenne de 2h)

Nb de rdv collectifs : 5 (soit 1 rdv bimestriel hors été, durée moyenne de 4h)

Vie du lieu et dynamiques collectives

Une dynamique de lieu nécessite une participation active des intéressés pour exister au quotidien et se réinventer ; elle doit donc être entretenue par et avec les associations de la pépinière de Cap Berriat.
Toutefois, les dynamiques collectives ne sauraient êtres réduites qu'aux ateliers et animations organisés qui ne sont que la partie émergés de l'iceberg. Elles font partie intégrante du projet associatif de Cap Berriat et s'articulent avec toutes les activités de l'association. Par exemple, en partenariat avec l'accompagnement, il s'agit de faciliter la mise en réseau de nouveaux porteurs de projet, d'encourager l'échange de compétences ou de services ou encore d'organiser des temps d'information collectifs.
Dans le cadre d'action d'incitation, la collaboration avec des associations hébergées est un gage de réussite pour sensibiliser les jeunes (accueil de lycéens dans nos locaux, participation à la vie du quartier…). L'organisation de temps collectifs permet aussi de faire remonter des besoins et ainsi de construire une offre de formation en adéquation avec le terrain.

L'année 2017, comme les précédentes, a été marquée par les questions liées au relogement - notamment le déploiement en multi-sites - et s'est achevée par une remise des clés du bâtiment situé au 24Bis rue Ampère. En quoi les deux sites seront-ils

complémentaires ? Quel sera l'impact sur les dynamiques collectives ? Comment créer davantage de croisements avec les autres acteurs jeunesse ? Comment s'approprier l'espace public qui sépare les deux sites ?

Une organisation et des temps collectifs en évolution

Un changement de chargée de mission en cours d'année, fait évoluer les réflexions engagées sur les dynamiques collectives. Les temps collectifs organisés au sein de Cap sont en restructuration mais une tendance de fond vise à opérer **un rapprochement des missions d'accueil, de dynamiques collectives et de communication.**

Début 2017, les temps collectifs étaient répartis ainsi :

- **des temps politiques « *C polémique !* »** qui visent à instaurer des débats sur des sujets polémiques, d'actualité, qui questionnent les associations et les jeunes
- **des échanges de pratique « *C pratik ?* »** qui permettent d'échanger sur une problématique commune vécue afin de repérer ensemble des pistes de solutions
- **des découvertes de loisirs « *C pratik ?* »** qui permettent à tous ceux qui le souhaitent de transmettre un loisir ou une passion à d'autres personnes sur le temps du midi-deux
- **des « apérorézos »** comme par exemple les apéros de l'audiovisuel, ils permettent des rencontres de personnes d'un même secteur d'activité autour d'une thématique pour imaginer des mutualisations, de la mise en lien, etc…
- **des initiatives pep'** pour donner davantage l'occasion aux associations de la pépinière de proposer des animations, événements ou ateliers
- **des accompagnements collectifs** en parallèle des accompagnements individuels sur des questions plus générales
- **Des « Matins malins » :** temps collectifs sur des thématiques spécifiques.

Les apérorézos et les Matins Malins sont un succès et attirent des personnes de la pépinière et de l'extérieur. Les « apérorézos » sont des temps informels très appréciés des personnes en recherche de contacts. Les « matins malins » permettent de donner les rouages techniques de dispositifs, subventions, projets et facilitent les échanges entre acteurs. Ils sont devenus un incontournable et ont permis cette année d'aborder le budget participatif grenoblois, la déclaration sociale nominative et le projet « La grande table ». Les autres temps initiés ont eu plus de mal à trouver leur public en début d'année et, compte tenu du changement de salarié et du relogement, n'ont pas pu être reconduis mais des pistes de développement sont travaillées pour 2018. Nous pouvons remarquer une baisse de la fréquentation de ces temps collectifs par les associations de la pépinière qui s'explique par une sollicitation accrue en période de déménagement (entretiens individuels, rangement des espaces de stockage, récupération de meubles pour le nouveau bâtiment…) mais aussi de manière plus générale par les difficultés rencontrées et un

sentiment de lassitude à la suite de la suppression des contrats aidés.

Les « Trim », temps de réflexion sur la vie pratique et collective du lieu (vaisselle, ménage, actions communes, communication interne, problèmes rencontrés...) n'ont pas été reconduis en 2017 mais seront repensés pour 2018. Une lecture des comptes rendus de l'année 2016 aura permis de lister des projets abandonnés qu'il s'agira de relancer : faciliter la mutualisation de compétences au sein de la pépinière, la mise en place de temps plus informels et festifs (ciné, pétanque, temps méridiens…), la réorganisation des tableaux d'affichage, la mise à disposition de ressources papier (documentaire ou fiction), la création d'un catalogue descriptif de la pépinière pour le grand public et l'élaboration d'une signalétique extérieure.

Le partenariat avec Unis-Cité est renouvelé et Cap a accueilli à nouveau l'équipe Rêve et réalise. Ce partenariat semble renforcé par la présence d'Unis-Cité dans le bâtiment situé au 24 bis rue Ampère. La promo participe aux temps collectifs, à des formations (communication, événementiel) et aux temps d'accompagnement.

Des transformations

212 associations sont hébergées à Cap Berriat soit 112 salariés, 5629 adhérents, 2217 bénévoles et une cinquantaine de personnes résidentes vivent le lieu quotidiennement.

La préparation et l'accompagnement à la transformation en une pépinière multisite a donc été centrale sur le dernier trimestre de l'année. Des entretiens individuels ont été réalisés de manière à prendre en considération les envies et besoins de chaque association (préférence pour un site, besoins en matériel et espaces, l'envie de travailler sur la réhabilitation des locaux de la rue Georges Jacquet, l'investissement dans la construction d'une identité rue Ampère…).

En parallèle de ces entretiens, des réunions et des visites des nouveaux locaux ont été organisés. Fin décembre, nous sommes donc parvenus à une répartition des associations et des salariés sur les deux sites. Des travaux de réflexion ont débuté sur le réaménagement des locaux de la rue Georges Jacquet en espaces de libertés et de pratiques : des bureaux, une grande salle de détente et de convivialité, un nouvel espace cowork, un médialab, un espace bricolage, une salle de pratiques artistiques… Ces espaces permettent de s'adapter aux nouveaux besoins et usages des résidents. Les locaux du 1 rue Victor Lastella sont, quant à eux, refaits à neuf et adaptés à l'hébergement d'une partie de la pépinière, à des réunions professionnelles, au développement d'activités, à l'accompagnement de nouveaux porteurs de projet et à l'élaboration d'un pôle ressources. Les deux sites sont donc complémentaires. Il s'agit aussi de se développer à l'extérieur de manière à rendre visible les projets qui se développent à l'intérieur (profiter de l'esplanade Andry Farcy, investir la rue Ampère).

Concernant les espaces, un des objectifs est d'adapter enfin les locaux aux enjeux de Cap et des associations de la pépinière et de rompre avec la pratique inverse qui a prévalue par le passé.

Des aménagements sont donc en cours en partenariat avec les résidents. Par exemple, un lourd travail a débuté en septembre concernant l'implantation d'un médialab pour répondre aux besoins des associations expertes des médias résidentes de la pépinière, des jeunes rencontrés lors d'action d'incitation (créer, s'exprimer, se former) et des nouveaux porteurs de projets qui serraient accompagnés aux pratiques et aux usages numériques (connaissances médiatiques, exploitation, production et communication de l'information). Ce travail se fait en partenariat avec les associations et en complémentarité avec l'existant sur le territoire.

La communication a été primordiale au cours de cette période pour insister auprès du réseau et du grand public sur le fait que le projet de Cap reste le même : le soutien aux initiatives des jeunes et à la vie associative et qu'au contraire, ces transformations permettent d'ouvrir de nouvelles perspectives, d'accueillir de nouvelles associations portées par des jeunes et d'offrir des espaces d'expérimentation. Nous avons donc élaborer une stratégie de communication au service de ces changements : refonte du logo et de la charte graphique, amélioration de la présence sur les réseaux sociaux en complément du site internet, création de supports visuels qui respectent les tendances graphiques (schémas, infographie) et envoi de newsletters dédiées.

De nouvelles pistes à explorer

Accueillir

Tout se passe lors du premier contact, c'est pourquoi il semble important de consolider le binôme accueil-dynamiques collectives. Il y a différents types d'accueil : l'accueil de jeunes porteurs de projets et de nouvelles associations (redéfinir les règles et l'investissement de chacun dans la pépinière et repenser les outils), l'accueil de personnes curieuses (organiser des portes ouvertes), l'accueil des usagers quotidien (organiser un accueil tournant en partenariat avec les résidents) ou encore l'accueil de potentiels bénévoles.

Valoriser et encourager

Les initiatives de la pépinière avec des cartes blanches ponctuelles, des sorties de résidences, des ateliers réguliers, des animations méridiennes pour affiner une programmation fondée sur une volonté de mettre en avant des jeunes porteurs de projets, d'animer le lieu et de dynamiser le quartier (en partenariat avec les différents acteurs locaux).

Partager

Nous souhaitons nous concentrer davantage sur notre appartenance au réseau des lieux alternatifs en vue notamment d'un partage de connaissances. Il s'agit par exemple de visiter des lieux similaires, de s'engager dans l'alimentation des sites participatifs concernant les espaces tiers (cartographie, documentation des espaces...) et de s'investir dans des séminaires et colloques.

Communiquer

La communication doit être au service d'un projet. Comment mieux communiquer avec les associations de la pépinière ? Comment ouvrir davantage la newsletter « InfoPep » aux associations ? Comment repenser le site Internet pour mieux valoriser le projet de Cap et les associations hébergées ? Comment créer un annuaire des associations ergonomique et simple à actualiser ? Une commission communication composée de salariés de Cap et de membres d'associations de la pépinière permettrait peut-être de répondre à ces questions.

La formation

Formation des bénévoles

L'objectif est de permettre aux bénévoles de monter en compétences quant à la gestion de leur projet associatif.
En 2017, nous avons reconduit l'action de formation des bénévoles associatifs isérois.

Nous avons mis en place **19 formations sur 4 territoires différents** (Grenoble, St Marcellin, St Jean de Bournay, La Tour du Pin).

Nous avons touché **190 participants de 163 associations différentes.**

Les thèmes abordés étaient : la recherche de financement publics et privés, les budgets et la comptabilité, l'organisation d'événements et la gestion administrative, l'infographie libre et les réseaux sociaux.
Elles sont toutes animées par les salariées de Cap Berriat, selon les compétences spécifiques des accompagnatrices.

2 formations gratuites, réservées aux volontaires en service civique, n'ont pas été reconduites, faute de financement du Conseil Régional. Complémentaires à leur mission, ces formations leur apportait des compétences techniques, l'une portait sur la communication (stratégie et outils) et l'autre leur permettait de valider le CFGA (Certificat de Gestion des Association).

Formation professionnelle

Initiée en 2016, pour partager nos savoirs-faire, diversifier nos ressources et consolider notre modèle économique, nous avons reconduit cette action de formation professionnelle.

En 2017, nous avons mis en place **deux sessions** sur « la création de visuels de communication à partir des logiciels d'infographie libres et gratuits ».

Elles ont bénéficié à **17 salarié.e.s de 14 structures associatives grenobloises** (dont 1 seule hébergée dans la pépinière).

Une enquête réalisée auprès des associations de la pépinière, nous amènera en 2018 à mettre à nouveau cette formation en place.
Notre catalogue s'enrichira de nouvelles propositions : « la prise de parole en public», « les logiciels de bureautique libre », « la communication 3.0 des projets artistiques et culturels » et la reconduction de « l'infographie libre ».
Elles sont à destinations des salarié.e.s des associations, mais pas que, pour leur permettre de monter en compétences.

Un des objectifs étant d'essaimer notre expertise sur les questions de politique jeunesse. Nous travaillons à la mise en place de **formations à destination des structures institutionnelles et des collectivités,** telles que « la création d'un lieu de vie associatif » ou « le monde associatif : enjeux et fonctionnement organisation ».

Valorisation et médiatisation

Coktail Militof

Cocktail Militof est une émission créée et animée en partenariat avec News FM

En 2017, nous avons abordé les thèmes suivants :
« La sobriété heureuse ou la précarité créative »
« La construction identitaire des jeunes »
« Les départs autonomes en vacances et les séjours solidaires »
« Les métiers du sport »
« Jeunes et accès au logement »
« Présentation du projet paroles citoyennes contre les dérives sectaires »
« Zoom sur En place, l'événement jeunesse de SMH »
« Les discriminations et violences faites aux femmes »
« A quoi rêvent les jeunes ? « les 10 projets d'Olympe »

Ils ont accepté notre invitation en 2017 :
l'AAMI,
l'ACEISP,
l'ADIL,
l'ALE judo Echirolles,
Alter-Egaux,
Antigasp,
le Club de la Presse,
les élus et les techniciens jeunesse de St-Martin-d'Hères,
les GEIQ,
Habitat intergénérationnel,
la Maison pour l'égalité femme-homme,
le Mandala vert,
la Mission locale de Grenoble,
la MJC des Roseaux à St-Martin-d'Hères,

Paroles Citoyennes contre les dérives sectaires,
le PIJ de Fontaine ,
Profession Sport,
les Solénoïdes,
les services jeunesse de Fontaine et de Grenoble,
Tremplin sport formation,
l'UMIJ,
Vie et partage,
Zeliidja.

Toutes les émissions sont disponibles sur le soundcloud de Cap Berriat : https://soundcloud.com/cap-berriat/sets/cocktail-militof

Implication de Cap Berriat dans les réseaux

RAJA

coordination d'un réseau de professionnels jeunesse

Le RAJA (Réseau des Acteurs Jeunesse de l'Agglomération) est un réseau de professionnel.le.s qui permet de créer de la rencontre entre professionnel.le.s jeunesse et ainsi développer l'esprit coopératif sur le territoire de la Métro, créer des solidarités professionnelles mais aussi promouvoir et mutualiser des expérimentations locales.

Au travers de ces objectifs, le RAJA répond aux enjeux majeurs de formation continue et de qualification des professionnel.le.s jeunesse et tente, indirectement, d'apporter des réponses aux besoins des jeunes dans une société de plus en plus complexe et en mutation rapide. Face aux difficultés rencontrées par les jeunes, il s'agit en effet de repérer des expérimentations, de les partager et d'imaginer des pistes de travail.

Avec le temps et la volonté de décloisonnement, le RAJA est aujourd'hui composé de professionnel.le.s jeunesse d'horizons divers (éducation populaire, prévention spécialisée, éducation nationale, participation habitante, insertion professionnelle…) et touche autant les animateurs de terrains que les chefs de service.

Un réseau pour, par et avec les professionnels jeunesse

Parce que ce sont les premier.e.s concerné.e.s qui sont les plus à même de savoir quelles problématiques les questionnent au quotidien, celles-ci sont proposées, débattues et décidées par un comité de pilotage composé de professionnel.le.s jeunesse provenant de structures et de communes différentes de la Métro.
Les temps de travail sont accueillis à tour de rôle dans les structures participantes, tandis que la coordination et l'animation du réseau sont réalisées par Cap Berriat.

Un travail à plus long terme qui s'enclenche

Pour répondre à de nouvelles attentes, en particulier celle de travailler sur des thématiques à plus long terme, le réseau a créé un groupe au niveau de l'agglomération autour des questions d'orientation. Le lancement de ce groupe s'est fait à la suite d'un premier séminaire consacré à cette question en 2017.

Les questions abordées touchent à l'interface entre la formation, l'éducation, la jeunesse, la vie professionnelle et adulte. L'orientation agrège en effet de nombreux débats autour de notre modèle social : la discrimination, la sélection et donc le filtrage social, l'avenir…

L'enjeu est de taille car, derrière le fait de s'orienter ou plutôt « savoir s'orienter », il est question de trouver sa place dans la société, de confronter ses choix et ses aspirations à une réalité faite de structures, d'administrations, d'algorithmes, de choix de politiques d'emploi et de formation… qui détermineront son propre avenir individuel et collectif. D'autant que pour certain.e.s, le fléchage scolaire arrive tôt et avec un certain fatalisme (collège, section segpa) et peut-être un sentiment de déclassement ?

Dans un monde incertain où les métiers sont en pleine mutation, voire disparaissent ou sont remplacés par des machines, miné par un chômage qui touche particulièrement les jeunes - surtout ceux des quartiers populaires - la capacité à s'orienter et se former tout au long de la vie est primordiale.

Plusieurs réformes relatives à l'orientation sont en cours ou viennent d'être votées (sur l'apprentissage, l'accès a l'université avec « Parcours Sup' » et le tri des sélections en université, la fermeture de CIO…) et interrogent sérieusement sur les volontés politiques de tirer vers le haut une situation sociale très dégradée. Ces réformes s'ajoutent au constat alarmant sur le tri social déjà effectué par le système scolaire français, créateur d'inégalité et très méritocratique (une répartition des élèves par note, une adéquation entre formation professionnelle et élèves issus de milieux populaires pour ne pas dire pauvres, décrochage scolaire concernant 90 000 élèves par an).

Comment contribuer - à notre échelle de professionnels jeunesse - à répondre à ces enjeux de cohésion sociale et garantir à chacun une meilleure maîtrise de son parcours et de ses aspirations ? Comment donner du sens à l'orientation dans une logique d'accompagnement afin que chacun.e soit informé.e, avisé.e et suffisamment agile pour faire ses propres choix ?
On pourrait être tenté de ne s'intéresser qu'aux structures d'orientation du type CIO. Il nous a semblé à plus d'un titre que ce travail d'accompagnement à l'orientation est multiple : un animateur de MJC autant qu'un conseiller dans un PIJ a sa part de responsabilité dans ce travail. Cela est d'autant plus important que les choix d'études, de formation ou d'insertion professionnelle cohabitent avec d'autres choix plus

personnels et intimes qui participent à la construction de soi et à l'émancipation des jeunes : choix culturels, opinions politiques, besoin de stabilité financière… autant de questionnements identitaires auxquels nous sommes confrontés au quotidien dans nos structures.

Ainsi, Le RAJA va tenter d'avancer sur ces questionnements de façon multiple :

- mieux se connaître,
- coordonner nos actions en la matière,
- mieux articuler nos rôles dans le parcours d'orientation d'un jeune, réaliser des formations communes, des échanges d'outils et de méthodologies, partager et débattre sur nos point de vue politique…

Un premier séminaire a permis de présenter et connaître des dispositifs portés par des acteurs de l'agglo :

- **« A la recherche d'une stage :** un outil de mise en lien entreprise/stagiaire, par la Communauté de commune du Grésivaudan : Grésivaudan.monstage.fr),
- **« Le Pass test » :** découvrir le monde associatif, par Cap berriat,
- **« Quand l'école ne s'adapte pas à des jeunes, où va-t-on ? »**, par L''école de la 2ème chance),
- **« Accompagner des collégiens dans la recherche de stages »** par l'Afev/bij Echirolles.

Un second séminaire nous a permis d'accueillir une conférence gesticulée de Claire Caron, ancienne conseillère d'orientation, qui nous a permis de mieux comprendre le fonctionnement du système d'orientation, ses rouages politiques et d'apporter un volet critique bienvenu.

Les nouvelles formes

Début 2017, nous avons tenté de proposer de nouvelles formes pour répondre à des demandes du réseau :

- **un groupe avec les "chef de service"**, pour aborder des questionnements propres à ces postes d'encadrement (organisation, politiques jeunesse). Ces premières rencontres avaient commencé à la fin de l'année 2016. Après 4 rencontres, et malgré la pertinence et le besoin des chefs de service de se retrouver pour échanger, il a été constaté qu'il manquait trop de collègues pour produire une réflexion pertinente et légitime au niveau de l'agglomération. Nous avons donc naturellement mis un terme à ce groupe.

- **les "entre'pots de l'outillage" :** des apéros de fin d'après-midi pour se transmettre les un.e.s aux autres des outils ou des techniques que l'on maîtrise.

SAVAARA
Structures d'appui à la vie associative en Auvergne Rhône-Alpes

Réseau horizontal de structures points d'appui à la vie associative en Auvergne-Rhône-Alpes, financée par la Région, cette association regroupe 23 structures très diverses mais qui répondent toutes au même label qualité en matière d'accompagnement.

Ce réseau a pour objectif de soutenir la vie des petites et moyennes associations au niveau régional : elles peuvent y trouver un point d'appui pour les aider à répondre à leurs besoins-problématiques, quel que soit leur territoire d'implantation.

Concrètement, ce soutien se traduit principalement par la mise en place de formations gratuites en direction des bénévoles et le partage d'expériences entre les professionnels des points d'appui.

Fortement impliqué dans sa création, Cap Berriat est encore à ce jour membre de son Conseil d'administration.

Les chantiers 2017 :

- **La labellisation** : nous avons redéfini et affiné certains critères afin de cibler plus finement les compétences de chaque point d'appui dans une perspective de mutualisation de ces compétences au sein du réseau. Cette démarche revisitée permet également à des structures de se positionner comme point d'appui thématique : jeunesse, culture, sport ou généraliste.
- Une réflexion autour de la création d'un **pôle ressource régional** : l

Fortement impliquée dans divers réseaux (PMAE, RNMA, CRVA,…), la coordination SAVAARA est reconnue par les acteurs institutionnels de la vie associative. Toutefois, elle souhaite changer d'ampleur pour avoir un impact plus fort. Le chantier a ouvert une approche sur trois thématiques - la fonction employeur, l'engagement et le lien au territoire – qui feront l'objet de groupes de travail en 2018.

Piments

Historique et évolution de Piments

L'objectif de Piments est de créer, sur des bassins de vie, des conditions d'alliance entre ESS, éducation populaire et insertion professionnelle, dans les savoir-faire, les stratégies, les mobilisations et les énergies - pour favoriser la création d'activité des jeunes.

Ce projet national a démarré avec 14 structures et a connu trois années « glorieuses » entre 2013 et 2015.

Le projet Piments était alors porté par Cap Berriat ; la coordination assurée par Jef Miralles. L'association Piments a été créée fin 2015.

A l'époque, le ministère Hamon (Economie sociale et Solidaire) a soutenu financièrement Piments. Plusieurs réunions tenues à Paris ont conduit à des travaux de capitalisation des pratiques d'accompagnement relatives à l'entrepreneuriat des jeunes.

Puis avec la fin de l'aide de l'État et de l'Europe, Piments est entré dans une période complexe. Le manque d'argent a amené plusieurs structures et réseaux à ne plus se mobiliser, puis à se retirer de la dynamique.

Les évolutions en 2017

Parallèlement, en Rhône-Alpes-Auvergne, les acteurs ont souhaité relancer une dynamique régionale plus importante.

Depuis novembre 2017, changement de coordination : la Frapp, via Thierry Véclin, a pris la suite de la coordination.

La poursuite du soutien de l'AFE en 2017, sur le projet « Le bonheur est dans le créé » - étude-action sur les parcours de jeunes en milieu rural et en milieu urbain (mobilité, services, lieux et espaces, etc.-) a permis à Piments de continuer à fonctionner.

Ce projet ayant été définitivement validé et payé par l'AFE fin 2017, il a été décalé et réalisé dans un temps très court, au premier trimestre 2018 : deux séminaires « Pédagogies de l'accompagnement » ont eu lieu (le 2 mars à Clermont-Ferrand, le 29 mars à Grenoble) et un film de 12' a été réalisé.

Aujourd'hui, l'association se relance : il reste un noyau prêt à poursuivre la dynamique dans ce contexte financièrement compliqué. Par ailleurs, de nouveaux partenaires souhaitent se rapprocher de Piments, notamment le Réseau des cafés culturels associatifs, Amesud en Ardèche).

Actions et perspectives 2018

Deux objectifs:

- lancer une dynamique d'expérimentation et de capitalisation de pratiques innovantes d'accompagnement pour les publics discriminés dans 4 régions ;

- lancer une dynamique d'échanges et de partage entre accompagnateurs et acteurs de terrain.

MAIA, Mission d'Accueil et d'Information à la vie Associative

En tant que structure « Point d'appui à la vie associative », Cap Berriat participe à la MAIA, animée par le Délégué Départemental à la Vie Associative (DDCS) et composée de plusieurs structures d'appui à la vie associative.

Des correspondants associatifs des services de l'Etat, des établissements publics et d'autres organismes participent, selon les thématiques traitées, à cette instance départementale.

Les missions de MAIA

- créer et animer, au sein des services de l'Etat, un réseau de correspondants institutionnels pour les associations ;
- identifier et informer sur les dispositifs, sur les lieux d'accueil et d'appui à la vie associative des différentes structures-relais : fédérations d'associations, collectivités locales et territoriales, associations, points d'appui… ;
- organiser des actions d'information et de formation des bénévoles et des permanents associatifs, sur des thèmes d'actualité ;
- participer à la mise en œuvre de manifestations de promotion de la vie associative ;
- réaliser des documents pratiques à usage des associations.

Au-delà de ces missions, 2 axes particulièrement travaillés en 2017 :

- un travail d'enquête sur les points d'appui à la vie associative à l'échelle départementale (question du maillage

territorial, des spécificités et complémentarités des points d'appui, de l'évolution de la demande des porteurs de projet associatif…) ;

- sur la fin de l'année, un travail a été engagé sur la question de l'emploi associatif : étude départementale sur l'impact de l'arrêt des CAE, échanges sur les pistes d'action.

Y-nove

Présentation

Y-nove est une association créée par un ensemble d'acteurs (associations, collectivités territoriales et entreprises) pour faire face à un certain nombre de constats partagés et créer des actions innovantes et concertées en faveur de la jeunesse, sur la métropole grenobloise.

Cette nouvelle approche vise à replacer les jeunes au centre des dispositifs et / ou des actions qui les concernent et à soutenir leur mise en action.

Y-nove, c'est un réseau d'acteurs, une démarche participative originale et un tremplin pour les initiatives de jeunes.

Plus concrètement, Y-nove fonctionne en impulsant des « Agoras jeunesse » qui permettent de mettre en lumière et discuter les propositions des jeunes - et les propositions pour les jeunes.

Des ateliers permettent par la suite d'affiner les projets en ayant des retours d'acteurs et de structures jeunesse. La mise en lien est en effet au cœur de la démarche Y-nove.

Les projets peuvent, à la fin de ce parcours d'échanges et d'accompagnement, être présentés à un comité de pilotage pour être financés.

La gouvernance de ce projet est une gouvernance partagée qui vise une plus grande participation des jeunes.

Participation de Cap Berriat à Y-nove

Cap Berriat est la structure qui a initié et réalisé la réponse à l'appel à projet de l'ANRU.

Nous sommes membre du groupement et du conseil d'administration d'Y-nove. Nous participons à de nombreux groupes de travail de cette structure.

Des enjeux

L'enjeu à la création d'Y-nove a été de permettre du décloisonnement des approches et des pratiques en direction de la jeunesse mais aussi – en lien avec notre projet associatif – de permettre à des associations portées par les jeunes de faire reconnaître leurs propositions et d'être soutenues financièrement.
Nous rencontrons en effet régulièrement des associations de jeunes qui portent de nouvelles façons de penser et d'agir. Si le projet Y-nove se construit chemin faisant, force est de constater que la mécanique de l'Anru n'est pas très facilitante pour de très petites structures (nécessité d'avoir un cofinancement de près de 60 %, besoin de trésorerie, besoin en ressources humaines pour participer à la vie du collectif…). Il semble important que Cap renforce son accompagnement des structures émergentes pour leur permettre d'aller sur le dispositif de financement Y-nove.

Par ailleurs, il semble aussi nécessaire que pour des structures émergentes, la participation à Y-nove soit un effet levier

auprès d'autres financeurs. Cette participation permet en effet d'affiner les projets et de les inscrire dans un réseau d'acteurs et sur les territoires.

L'objectif de créer du lien entre acteurs de l'agglomération et entre des pratiques différentes nous semble être, en effet, une des forces d'Y-nove.

Nos actions 2017 au sein d'Y-nove

Action 1
Développement de formations professionnelles sur des sujets repérés par le RAJA et mise en place de temps d'échanges de pratiques entre professionnels jeunesse.

<u>Formations professionnelles</u>

Préambule
les derniers sujets abordés par le RAJA ces dernières années ont été particulièrement complexes : phénomènes de bandes suite aux meurtres de Kevin et Sofiane, construction identitaire, théorie du complot, rapport aux médias et aux réseaux sociaux, place de la religion dans la société et les pratiques professionnelles, phénomènes de radicalisations...). Il nous a donc semblé nécessaire de développer des formations complémentaires (de 3 à 5 jours) à partir des besoins et des pistes d'actions repérés. Les contenus que nous traitons sont en effet rarement abordés dans les formations initiales et continues des professionnels jeunesse.

Proposition 2017

Suite à un travail de veille et d'échange avec les structures de l'agglomération, une formation de 5 jours a été créée et proposée durant l'hiver 2017 sur le thème **« Professionnels jeunesse et faits religieux ».**

Malgré un contenu qui a intéressé de nombreuses structures, des problèmes de financement de formation ont limité les inscriptions. Le RAJA est en effet composé en majorité de salariés de la fonction publique dont les enveloppes de formation sont très réduites et les plans de formation très anticipés. Au final, seuls 8 salariés du milieu associatif (plus de souplesse dans le financement de la formation) se sont inscrits. Or, il nous fallait 12 inscriptions minimum pour équilibrer le budget car les intervenants étaient nombreux et certains venaient de loin. Nous avons donc du annuler la formation.

Échange de postes et de pratique
L'échange de poste était un projet lancé par Ynove pour faciliter les partenariats entre structures et permettre de l'échange de pratiques. Pour faire le lien avec le RAJA, Cap Berriat a coordonné le travail.

Afin de valider la proposition, nous avons rencontré une grosse vingtaine de structures jeunesse pour mener des entretiens à l'aide d'un questionnaire.

Le résultat de ces enquêtes a dessiné un portrait qui met en contradiction intérêt théorique et possibilité de mise en pratique :

Intérêts :
- Il y a un réel intérêt pour construire du travail partenarial et pour mieux se connaître. L'idée est pertinente pour découvrir un lieu, un métier, observer des projets/méthodes que des structures souhaitent mettre en place.

- Cela peut être possible sur une période très courte (inférieure à 3 jours) mais avec une forte anticipation pour l'organisation des structures.

Limites :
- La sur-sollicitation partenariale est déjà très forte et beaucoup de réunions peuvent freiner les directeurs de structures pour cette proposition.
- Des retours soulignent par ailleurs qu'une indemnisation serait la bienvenue.
Suite à ce travail préalable, les membres du RAJA n'ont pas souhaité creuser plus loin cette proposition de dispositif.

Action 2
De l'expression à l'action, un partenariat Cap / News FM

Préambule :
Une partie de la jeunesse a le sentiment de ne pas trouver sa place dans notre société. Le sentiment de n'être pas entendus et cette difficulté à se penser un avenir peut conduire à des replis et des mal-être. Le lien avec les institutions, le politique et les associations est parfois distendu.

Objectifs :
- Aller au-devant des jeunes qu'on n'entend pas et capter cette parole grâce à l'outil radio
- Faire entendre ces paroles sur News FM
- Partir de ces paroles pour impulser une mise en action (accompagnement Cap Berriat ou mise en lien avec d'autres structures jeunesse)
- Contribuer au diagnostic territorial d'Ynove.

Impact et limites :
- Nous avons réalisé des micro-trottoirs dans la rue mais aussi dans des lieux fréquentés par les jeunes : salle de sport, centres commerciaux, lieux de loisirs…),
- L'emploi, la question du rapport à la France, la formation et le rapport à l'avenir sont les thématiques les plus abordées.
- Nous avons pu mettre les jeunes en relation avec d'autres acteurs jeunesse / Un accompagnement en direct a aussi été impulsé. 52 jeunes interviewés.
- 100 % ont été informé / orienté vers des partenaires ou dispositifs en fonction des problématiques repérés
- 18 jeunes ont rencontré effectivement des partenaires (Mission locale, structures de loisirs, commerçants, Agence d'intérim...) / 16 jeunes sont accompagnés par Cap Berriat
- Des problèmes informatiques ont conduit à une perte de données. Au lancement de ce projet, la diffusion et la valorisation était une priorité. Au final l'attente de réponses concrètes a surtout renforcé le travail de mise en réseau et l'accompagnement.

Coup de zoom sur les chantiers en développement de l'année

Travail sur les ruptures sociales

Depuis plusieurs années - et bien avant les attentats - notre travail d' « aller vers » dans l'espace public et dans les lycées nous a amené à constater qu'une partie de la jeunesse ne trouvait pas sa place en France et que cette situation générait des situations de rupture et des questionnements identitaires.

Par la suite, notre implication dans le projet PCDS (Paroles Citoyennes contre les Dérives Sectaires) avec Amal, l'Ecole de la paix et Act'for nous a conduit à affiner notre perception de ces phénomènes de rupture sociale et à construire une méthodologie d'intervention.

En 2017, en collaboration avec M. Farid Saidane, Cap Berriat a conçu et animé plusieurs cycles de sensibilisation et de prévention au sein de lycées de l'agglomération grenobloise mais également au centre pénitencier de Saint-Quentin-Fallavier.

Dans les lycées , le projet CLARIS : Cycle Long d'Accompagnement contre les Ruptures Individuelles et Sociales

Par ce projet, nous avons cherché à compléter nos interventions pédagogiques « classiques » - sur l'engagement citoyen, l'orientation et l'usage des réseaux sociaux - par une action globale de prévention contre le phénomène de radicalisation et de rupture sociale.

Un premier cycle long d'interventions a eu lieu de septembre 2016 à mai 2017 (9 séances mensualisées), au sein des lycées grenoblois « Eaux-Claires » et « Emmanuel Mounier », auprès de classes de première (deux par établissement).

Au total, 120 élèves ont été sensibilisés

L'équipe d'intervention aborde ainsi plusieurs thèmes multidisciplinaires et sociétaux qui gravitent autour de tous ces jeunes : médias, réseaux sociaux, religion, laïcité, géopolitique, liberté d'expression…

Les interventions en lycée ont pour enjeu le « oser dire » sur les sujets qui fâchent, avec les objectifs suivants :

- **Instruire :** diffuser de la connaissance pour mieux comprendre le

monde qui entoure ces jeunes est la clef de voûte de ce projet. Parce que le savoir reste une arme et parce que notre environnement est devenu de plus en plus complexe, être outillé pour s'y confronter c'est amoindrir les risques d'échec.

Notre ambition a été d'aider au mieux les jeunes à affronter leurs défis scolaires, sociaux et personnels en aiguisant leur « appétit intellectuel ». Nous souhaitons ainsi instiller du doute dans leur esprit concernant leurs certitudes.

- **Valoriser** : ces jeunes toujours en construction identitaire se voient imposer trop souvent le diktat de la performance et de la reconnaissance (résultat scolaire, consumérisme accru pour exister, narcissisme sécrété par les télé-réalités, apparence vestimentaire, performance sexuelle…).
Devant cette attente du résultat toujours plus péremptoire, nos équipes ont, à leur manière, essayé de reprendre ces codes de valorisation en les adaptant avec leurs propres moyens. En y apportant notre propre philosophie « gagnant-gagnant », nous avons essayé de démontrer que notre propre valorisation ne se faisait forcément pas aux dépends des autres.

- **Responsabiliser :** notre équipe est partie du constat que la parole des jeunes concernant des problématiques sociétales est souvent décrédibilisée car considérée comme non pertinente, dépourvue d'expérience ou encore utopique. Ainsi, ce projet a été construit afin de proposer un échange de vérité avec eux sur ce qui nous rassemble mais aussi ce qui peut nous séparer. Sans censure et avec comme seule contrainte le respect des autres.

Pour atteindre ces objectifs, la méthodologie de l'intervention joue un rôle essentiel :

- l'enseignant n'assiste pas aux séances (sauf 10 à 15 minutes pour ne pas ressentir un sentiment d'exclusion),
- La liberté d'expression est totale mais jamais malveillante à l'égard des camarades,
- la classe est agencée différemment : l'organisation scolaire est "cassée".

Cinq phases se succèdent dans le déroulement d'une séance type (environ deux heures)

- **l'entrée en matière** avec un jeu « brise-glace » permettant la mise en confiance des élèves vis-à-vis des intervenants,
- **le brainstorming :** débat qui permet de poser le cadre du thème abordé (définition, délimitation, historique…),
- **l'atelier participatif :** activité centrale de la séance durant laquelle les élèves sont mis en situation face au thème abordé,
- **le débriefing :** débat qui permet de soulever les dernières zones d'ombre liées au thème et de faire le bilan de la séance,
- **l'évaluation :** l'intervenant et les élèves s'évaluent mutuellement.

Ce sont les outils de l'éducation populaire qui sont utilisés, en partant du dicton: « Si tu veux les connaître vite, fais-les jouer". Cette approche a vocation à produire de la motivation et de l'envie de la classe – l'envie d'échanger pouvant également se prolonger "hors-les-murs". Cette relation "dans" et "hors-les-murs" est essentielle : les interventions en classe permettent de repérer des lycéens avec lesquels les débats et un travail peuvent être poursuivis à l'extérieur.

Cette démarche élaborée dans le cadre du projet CLARIS a permis à l'équipe de créer des ponts avec des projets européens de recherche.
Concrètement, cela a donné lieu à la constitution de "Focus-groupes » : ces rassemblements de jeunes ont eu pour vocation d'ouvrir des débats sur leur ressenti face au phénomène de radicalisation liée à l'Islam. Ce projet c'est fait en partenariat avec l'université polytechnique de Turin et à partir de récits de jeunes sur leur parcours.
Ce projet avait deux enjeux essentiels. D'une part libérer une parole parfois sous tension concernant le phénomène terroriste et la radicalisation religieuse, notamment en accueillant et valorisant la parole des jeunes participants. D'autre part constituer et évaluer, grâce à cette parole, une campagne de contre-discours pour éviter l'embrigadement sectaire. Ainsi les jeunes ont été mis à contribution active tant pour témoigner que participer à l'élaboration du projet".

En prison, le projet SENSA : Sensibilisation aux Enjeux de Notre Société Actuelle

A l'origine inspiré du projet CLARIS, SENSA a pris tout autant de sens dans le centre pénitencier de Saint Quentin Fallavier, à la seule différence qu'ici le projet s'est apparenté à la fois à de la prévention primaire, comme dans les lycées, et à de la prévention secondaire, pour les détenus en rupture avec la société.

En effet, les intervenants étaient parfaitement conscients du fait que beaucoup de détenus se trouvant privés de liberté et à l'écart de la société, pouvaient se trouver dans une position de vulnérabilité et d'isolement ; d'où la nécessité d'agir également par de la prévention secondaire afin d'éviter l'accentuation de cette rupture sociale.

Néanmoins, la prévention primaire est restée la pierre angulaire des interventions. En effet, traitant de problématiques sociétales - théorie du complot, identité, religion, médias, géopolitique, discrimination, radicalisation… –, ce projet a eu pour ambition de sensibiliser et d'accompagner les détenus à se saisir pleinement de leur citoyenneté à partir de leur ressenti, leurs contraintes et leurs envies – *joies, peines, révoltes.*

De même, bien qu'éducatifs et citoyens, les ateliers ont également eu pour vocation de rompre avec la lassitude et l'oppression de l'enfermement. Jouer pour libérer, apprendre pour partager, écouter pour comprendre, proposer pour motiver, conseiller pour réadapter, autant d'actions qui ont essayé d'être menées au travers de nos ateliers.

Les objectifs poursuivis ont ainsi été les même qu'au lycée avec en plus la capacité à la résilience pour permettre leur réinsertion sociale.

De nouveaux débouchés pour la petite vie associative

Expérimentation autour d'un projet AMAP jeunesse, culture et ESS : les « Paniers à Activités Curieuses »

Constats

Le contexte économique et politique actuel, avec la fluctuation des dotations publiques et la réduction des contrats aidés, a impulsé la volonté de nous réinventer. Cap Berriat s'engage actuellement dans une démarche de réflexion sur les moyens de diversifier les sources de financement (créer de nouveaux débouchés) des associations via la diffusion de leurs activités.

On dénombre 230 associations dans la pépinière de Cap Berriat.

Ces associations proposent des services et des prestations variés qui répondent aux besoins d'acteurs du territoire. En effet, les entreprises sont davantage à la recherche de prestations pour améliorer la qualité de vie au travail de leurs salariés.
Parallèlement, les citoyens sont de plus en plus sensibles aux initiatives locales et souhaitent s'impliquer davantage sur leur territoire.

Les Comités d'entreprises comme Alices veulent diversifier leur catalogue et valoriser leur engagement envers l'économie sociale et solidaire. Dans ce contexte, Cap Berriat innove à nouveau et développe, en partenariat avec un panel d'associations, une offre de services et de prestations à destination de ces différents publics.

Objectifs

- Réfléchir à de nouveaux modèles économiques pour permettre aux associations de la pépinière d'avoir plus d'indépendance et de développer une activité pérenne ;
- Diffuser l'offre présente au sein de Cap Berriat et toucher de nouveaux publics ;
- Favoriser la valorisation d'initiatives associatives et leur soutien par des entreprises, des particuliers et des Comités d'entreprises ;
- Envisager une nouvelle forme de coopération entre associations et entreprises.

Démarche

1ère étape: définir une offre de services
Un questionnaire a été élaboré et des entretiens ont eu lieu, le but étant :

- Identifier les besoins et contraintes des associations afin de mettre en place de nouveaux débouchés ciblés et efficaces.
- Aider les associations à définir une offre de services.
- Déterminer à quels publics ces offres pouvaient s'adresser.

Résultat 1 :
12 associations ont été rencontrées. Elles souhaitent toutes établir un lien avec d'autres publics, notamment des entreprises et des comités d'entreprises mais aussi des collectivités ou encore des écoles. L'offre globale s'étend de la culture (théâtre, spectacle vivant, clown) au sport (fitness, danse, activités physiques adaptées) en passant par le « do it yourself » et les colonies de vacances.

Les besoins des associations interrogées sont les suivants :

Diffusion : être visible et toucher un autre public ;
Être mis en relation avec des entreprises et des Comités d'Entreprises ;
Créer une nouvelle entrée d'argent ;
Mettre la culture au service du lien social et de la mixité sociale.

Les contraintes pour ces associations sont généralement le coût des prestations - qui ne permet pas de s'adresser facilement à des particuliers - et le manque de temps pour s'impliquer dans la création de nouveaux débouchés. Plus globalement au sein de la pépinière, la question de l'éthique entre en jeu lorsqu'il s'agit de travailler avec des entreprises privées.

2ème étape: concevoir l'AMAP
Suite aux entretiens avec les associations, l'étude de ce qui existe déjà en termes d'Amap culturelle (paniers culturels, Amacca) et un questionnaire fait à des particuliers le Paniers à Activités Curieuses a été conçu.

Résultat 2 : lancement du Panier à Activités Curieuses – en phase test
Le Panier à Activités Curieuses, c'est des activités originales 100% locales. Il est inspiré des AMAP qui proposent des paniers de légumes et des paniers culturels permettant un accès et un soutien aux producteurs et artistes locaux.

Il s'agit d'un assortiment d'activités ou d'œuvres proposées par des associations grenobloises., par ex. un atelier bricolage, une initiation à la pratique théâtrale, un cours de danse, une entrée pour un spectacle, etc.
Le premier Panier à Activités Curieuses était sur le thème « Sensation et corps en action". Il nous a permis de tester le concept. Il regroupait les activités de 5 associations (A Corps Dissidents, Mundo del fitness,

CAPAbles, Inspira'tea et Retour de Scène – Dynamusic).

Parmi une dizaine de propositions, les consommateurs ont choisi 3 activités, chacune d'une association différente. Le prix du panier est de 30€, totalement reversé aux associations.

3ème étape: création de partenariats
Dès le départ, nous souhaitions créer un partenariat avec l'inter CE Alices. Rapidement l'envie de collaborer et de s'appuyer sur d'autres structures s'est greffée au projet.

Résultat 3: Inter CE Alices, la Bonne Pioche et la Belle Electrique

Inter CE Alices :
Nous avons rencontré Jean Pierre Collet de l'inter CE Alices en mars. Il a diffusé le Panier dans son catalogue mais comme le délai était court, il n'y a pas eu de résultat concret.

La Bonne Pioche :
Nous avons également établi un partenariat avec la Bonne Pioche, l'épicerie de produits locaux sans emballage de Grenoble. Nous pensons que s'adresser à la clientèle de ce genre de lieu est stratégique puisqu'elle est déjà sensibilisée à ce type d'initiatives valorisant la dimension local. 6 paniers ont été vendu grâce au partenariat avec la Bonne Pioche.

La Belle Electrique :
La Belle Électrique, située dans le même quartier que Cap Berriat est un lieu reconnu avec une clientèle différente de la nôtre. Nous avons donc choisi de faire la soirée de lancement du PAC à la Belle Électrique afin de diversifier les publics et de se retrouver pour un moment convivial dans un cadre agréable.

4ème étape : lancement du Panier à Activités Curieuses
La communication sur cette nouvelle initiative a été lancé le 5 mars. Du 5 mars au 3 mai nous avons diffusé l'information sur les réseaux sociaux, dans les médias (radio NewsFM, Dauphiné Libéré), chez nos partenaires ainsi que par de la communication papier (flyer et affiche). Le PAC était en vente sur la plateforme HelloAsso et à la Bonne Pioche. Les intéressées ont eu 2 mois pour se renseigner et acheter leurs paniers. Nous avons aussi organisé une soirée de lancement à la Belle Electrique pour présenter les associations du PAC, rencontrer les personnes intéressées et faire connaître le projet.

Résultat 4 : 19 PAC vendus
Finalement, 19 personnes ont acheté un Paniers à Activités Curieuses et une trentaine de personnes sont venues à la soirée de lancement. 4 associations sur les 5 ont participé et animé la soirée. Les retours sur la soirée et le concept du PAC sont très positifs.

Les points positifs :

- quantitatifs :
Le Panier à Activités Curieuses a permis de donner de la visibilité à la pépinière de Cap Berriat et plus particulièrement au 5 associations le constituant. Trois partenariats ont été créés.
19 paniers ont été vendus. Les associations du PAC ont touché un nouveau public.

- qualitatifs :
Les retours des associations, des partenaires, des participants et plus largement de ceux qui ont entendu parler du PAC sont positifs.

Les points négatifs :
Au niveau économique, le concept tel qu'il existe actuellement permet surtout aux associations de se faire connaître pour trouver

de nouveaux adhérents. La rentrée d'argent par le panier reste symbolique.
Le projet est porté par Cap Berriat. Nous n'avons pas souhaité prendre de pourcentage sur les ventes. Il faut donc réfléchir aussi à un modèle économique pour Cap Berriat.

Ce premier panier à principalement touché des personnes de notre réseau. Il s'agissait d'une phase "test" c'est pourquoi nous n'avons pas ciblé les entreprises ou les comités d'entreprises.

Les évolutions possibles :

- Faire une 2ème édition du PAC : nous sommes en train de réfléchir à la 2ème édition du PAC.
Il s'agit de la même prestation que pour la première édition. Les associations seront différentes et nous envisageons de proposer différents formats de panier. Par exemple le panier étudiant à prix réduit, le panier duo pour 2 personnes et le panier groupe pour plus de deux personnes. L'objectif est de toucher davantage de personnes que lors de la première édition. Pour favoriser la création de partenariats avec des entreprises nous envisageons de créer un panier spécialement pour les entreprises.

- Réfléchir à un autre format, basé sur le principe des box mensuelles avec abonnement. L'idée est de faire découvrir 1 ou 2 associations par mois. Les personnes intéressées s'inscrivent alors à l'année, au trimestre ou pour une demie année.

- Créer un catalogue référençant les offres de service des associations : ce catalogue regroupera les offres de prestations des associations de façon détaillées et concises. Il sera diffusé aux particuliers mais surtout aux entreprises et aux comités d'entreprises. Nous allons aussi créer du lien avec le Labo des Partenariats de GAIA car il nous semble que nos approches et réseaux sont complémentaires.

- consolider le partenariat avec Alices
Maintenant que le partenariat avec l'interCE Alices est créé, nous souhaitons le consolider. Alices souhaitent ajouter des offres locales et de l'économie sociale et solidaire dans leur catalogue.
Grâce à la diversité des associations de la pépinière, nous pouvons leur proposer une offre variée qui correspond à leur développement. Nous pensons aussi à réaliser un événement en commun pour présenter les cette nouvelle offre ESS aux comités d'entreprises.

- des partenariats avec le Département et des entreprises
Une des manières de rendre le projet de l'AMAP viable et rentable économiquement pour les associations est de toucher un public plus large. Nous voyons donc le développement des partenariats comme une priorité.

Le relogement

L'année 2017 s'est articulée autour de deux périodes bien différentes.

Le **premier semestre** a été une période de tension et de mobilisation pour faire reconnaître notre projet, mais aussi et surtout les besoins des jeunes et de leurs associations.

Le **second semestre** a été une période de négociation avec la ville et de déploiement d'un projet multi sites qui nécessite de se réinventer.

Entre ces 2 périodes, l'évènement « Save the pep » !

Préambule : quelques éléments de contexte.

Le projet du 24 bis a été vu – depuis les 10 ans que nous travaillons dessus- comme une opportunité de développer notre projet en direction de la jeunesse et de la petite vie associative.

Ce lieu devait ainsi permettre de consolider l'emploi associatif d'associations émergentes qui participent grandement au dynamisme de la ville.

Par ailleurs, de nombreux espaces de pratiques et de convivialité étaient prévus pour que des jeunes puissent faire de ce bâtiment un lieu de vie ouvert sur le quartier et sur la ville.

Face à la nécessité qu'avait la Ville de reloger, de façon tout à fait légitime, plusieurs associations ressources (Afev, Unis Cité, Adiij), nous avons été contraints de revoir le projet initial. Les complémentarités d'approches nous avaient cependant semblé une opportunité pour construire un projet collectif.

Le premier semestre 2017 : une période de tension avec la ville et de mobilisation citoyenne

Début 2017, nous avons dû faire face **à un problème de méthode et d'espaces.**

Nous avions en effet communiqué avec la ville sur un besoin de 40 postes de travail pour la pépinière de Cap Berriat. Lors de groupes de travail, il nous a été proposé de mettre davantage de postes de travail par bureau pour permettre de reloger les associations ressources et la pépinière de Cap.

Le 11 janvier 2017, lors d'un rendez-vous entre Cap Berriat et la ville, nous avons appris la volonté municipale de faire entrer un 6ème acteur (l'Institut de l'engagement) au sein du 24bis. De nouveaux plans nous ont alors été présentés, supprimant des bureaux destinés à la pépinière de Cap Berriat.

Nous avons demandé la préservation de ces mètres carrés qui permettent aux petites associations locales de se développer dans un contexte financier de plus en plus contraignant. La réponse qui nous a été donnée a été celle de l'opportunité économique et de la cohérence que représente l'accueil de ce nouvel acteur.

Le 13 janvier, lors d'une réunion réunissant l'ADIIJ, l'AFEV, la Ville, Unis-Cité et Cap Berriat, les autres partenaires associatifs ont eux aussi découvert l'arrivée du nouvel occupant.

Cette décision unilatérale nous a questionnés sur le futur pilotage du lieu et l'impact des décisions sur nos projets associatifs.

Au-delà des m2 (et des 16 postes de travail proposés au lieu des 40 postes demandés), c'était aussi la méthode et la reconnaissance du monde associatif que nous avions questionné.

Une mobilisation citoyenne et associative.

Après avoir lancé **une pétition citoyenne** - qui a recueilli **1500 signatures en quelques jours** - et une mobilisation de nombreux acteurs associatifs, **nous avons organisé le 1er juillet un événement « Save the Pep » pour démonter la diversité des propositions portées par la pépinière associative.**

Affiche de Save the Pep ?

La période du second semestre : Vers de nouvelles possibilités ?

Après cet événement, les discussions avec la ville ont pu reprendre de manière apaisée. La ville nous a proposé de garder pendant plusieurs années la rue G Jacquet et d'étudier avec nous notre projet de long terme.
Cap a accepté cette proposition. Cette nouvelle configuration nécessite cependant que Cap se réinvente sur deux sites. Ce projet n'est pas sans risques certes, mais il permet de créer deux pôles distincts dédiés à des activités différentes, tout en imaginant de nouveaux frottements et de nouveaux partenariats. L'équipe de Cap et les associations de la pépinière redoublent d'énergie pour appréhender cette évolution qui s'impose.

Les colocataires de Cap au 24 bis sont donc : la Direction Éducation Jeunesse de la Ville de Grenoble, l'Institut de l'engagement, l'AFEV, Unis-Cité et l'ADIIJ. Les locaux ont été refaits à neuf et adaptés à l'hébergement de jeunes associations, à des réunions professionnelles, à l'accompagnement de nouveaux porteurs de projet et à l'élaboration d'un pôle ressources. Des salles d'activités permettent d'accueillir certaines animations, cours et réceptions. Le bâtiment aura une fonction de pôle ressource pour l'accompagnement des jeunes.

Après plusieurs réunions avec la Ville et de la SEM Innovia, Cap se lance, en parallèle de la rentrée au 24 bis, dans des projets de réaménagement des locaux de la rue Jacquet. En effet, si l'îlot M n'est pas destiné à rester tel quel sur du long terme, rien ne prévoit sa démolition avant une dizaine d'années. Cap a donc enfin la possibilité d'imaginer un développement à moyen terme et des projets se dessinent : des bureaux pour reloger la partie de la pépinière qui ne rentrait pas au 24 bis ...mais aussi des espaces d'activités : un « médialab », un espace bricolage, une salle de pratiques artistiques. Ces espaces permettront de s'adapter aux nouveaux besoins et usages des résidents.

Les deux sites sont donc complémentaires et permettent d'ouvrir de nouvelles perspectives. Cap Berriat souhaite ainsi poursuivre son impact sur le quartier en proposant des espaces alternatifs et d'autres manières de faire en complémentarité avec les différents acteurs.

Mais fin mars, une information soudaine vient perturber ces nouveaux projets : Élegia, un aménageur isérois, souhaite faire de l'îlot M (la rue G. Jacquet) son siège social. Depuis, les rencontres et réunions de travail s'enchaînent pour trouver ensemble une solution de relogement pour Cap Berriat. Les discussions se sont fait – malgré le rebondissement – dans un climat constructif.

La Ville a proposé 2 pistes à Cap :
- Piste 1 : rester au RDC des locaux d'Elégia. La surface disponible serait de 500 m2 - au prix du marché d'un bâtiment neuf et plutôt haut de gamme.
- Piste 2 : La ville propose un autre lieu : une ancienne école de coiffure rue Boucher de Perthes. Il s'agit d'un bâtiment intéressant qui correspond aux aspirations de Cap et des associations hébergées mais qui nécessite de nombreux travaux et une mise aux normes.

Quels seraient les avantages à rester au RDC du siège social d'un aménageur ? Cap est-elle prête à quitter la visibilité offerte par l'esplanade ? Une participation au budget participatif 2018 permettrait-elle de financer une partie des travaux du bâtiment rue Boucher de Perthes ? Quel modèle économique inventer pour garder un lieu dédié à l'émergence d'alternatives citoyennes, sociales et culturelles ?

Toutes ces questions sont les questions du moment... et nous tentons d'y apporter une réponse qui permettra au projet de Cap de perdurer et aux associations émergentes de se développer !

Rapport financier

Compte de résultat 2017

Préambule :

Le budget 2017, comme nous l'avions annoncé l'année dernière, reste fragile.
Comme prévu, le résultat est déficitaire : 6 666€.

Nous avons amorcé l'année dernière un changement de modèle économique qui est toujours en cours. La diversification de nos projets et actions a été amorcée. Nous avons eu de bon retours de nos partenaires financiers même si les financements trouvés restent des financements d'amorçage qu'il va nous falloir consolider.

Nous avons aussi été impactés par les péripéties de notre relogement qui ont mobilisé de la ressource humaine sur ce dossier au lieu de les allouer à des pistes de développement. Nos nouveaux chantiers ont en effet démarré tardivement - sur le 2ème semestre.

Présentation de la structure financière :

Les subventions de fonctionnement sont de 223 472€ et représentent 49 % de notre budget. Nous avons une baisse de 14 236€. Nos financeurs sont : La ville de Grenoble, le Conseil Départemental, DRDJSCS et la DDCS.

Les subventions sur projet sont en augmentation : 105 640€. Nous sommes à 23% en 2017 contre 20% en 2016. Nos financeurs sont la Métro, le Conseil départemental, la DDCS, le Ministère de la Justice, la ville de Grenoble et la Région ARA.

Nos recettes propres sont en forte augmentation. Nous sommes passés de 74 846€ à 96 343€ (5% d'augmentation soit 21% de notre budget). Cette augmentation est liée à la vente de notre expertise et au développement de notre secteur formation.

Nos charges sont stables de manière globale. Nous avons réduit au maximum les dépenses courantes.
Seules quelques dépenses liées à la maintenance de notre parc matériel vieillissant ont été faites (informatique/serveur/copieurs/véhicule).

Les charges de personnel sont en baisse. Nous avons réduit l'équipe au maximum pour permettre le changement de modèle économique.

Cependant la nécessité de développer des nouveaux projets va nécessiter de recalibrer nos ressources humaines. Sur cette période de mobilisation citoyenne et de réinvention de notre projet, l'équipe s'est fortement mobilisée mais cette situation ne pourra pas durer sur du long terme.
Nous avons 3 départs sur 2017 : 2 salariés en CDI qui ont souhaités partir et 1 fin de cdd.

Un des défis à venir va être aussi de faire face à la suppression des aides à l'emploi qui représentaient 7% de notre budget (29 434€)

Dépenses	**2017**	**2016**	**Recettes**	**2017**	**2016**
Charges activités, projets et prestations	26 263	24 676	Recettes propres	96 343	74 846
Charges de fonctionnement	46 119	45 618	reprise sur provi-sions	5 495	27 507
taxes et formation	5 228	5 129	subventions d'ex-ploitation	223 472	237 708
salaires	276 908	284 552	subventions sur projets	105 640	95 897
charges salariales	112 008	114 568	ASP/ et autres transfert charges	29 434	33 672
Amortissement/provisions	524	4 207			
TOTAL	**467 050**	**478 749**	**TOTAL**	**460 384**	**469 630**

Résultat négatif	**-6 666**	**-9**

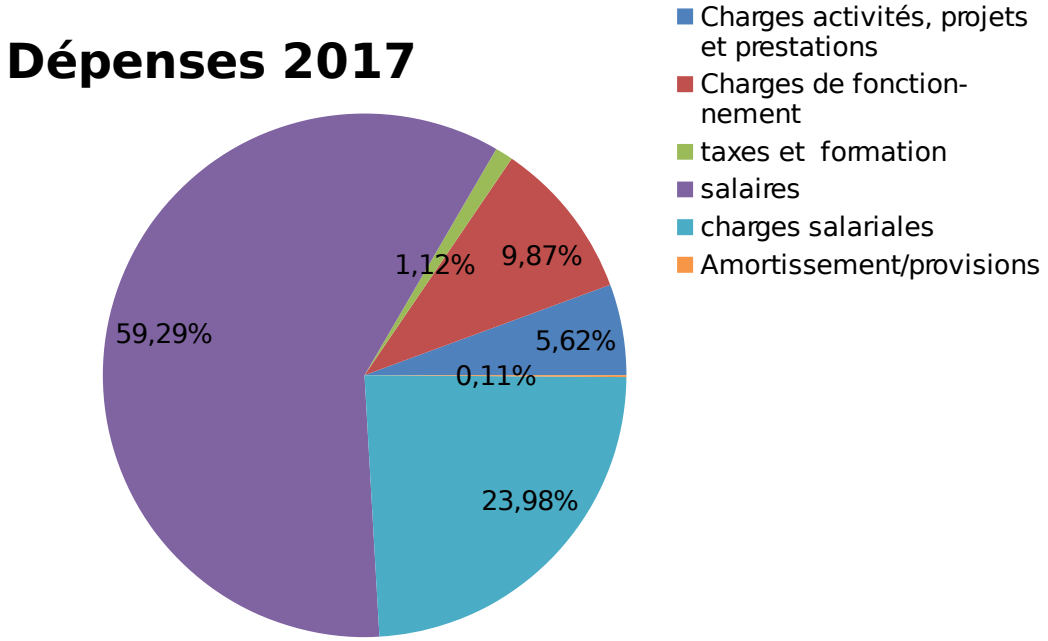
Dépenses 2017
Charges activités, projets et prestations
Charges de fonction-nement
taxes et formation
salaires
charges salariales
Amortissement/provisions
1,12%
9,87%
59,29%
5,62%
0,11%
23,98%

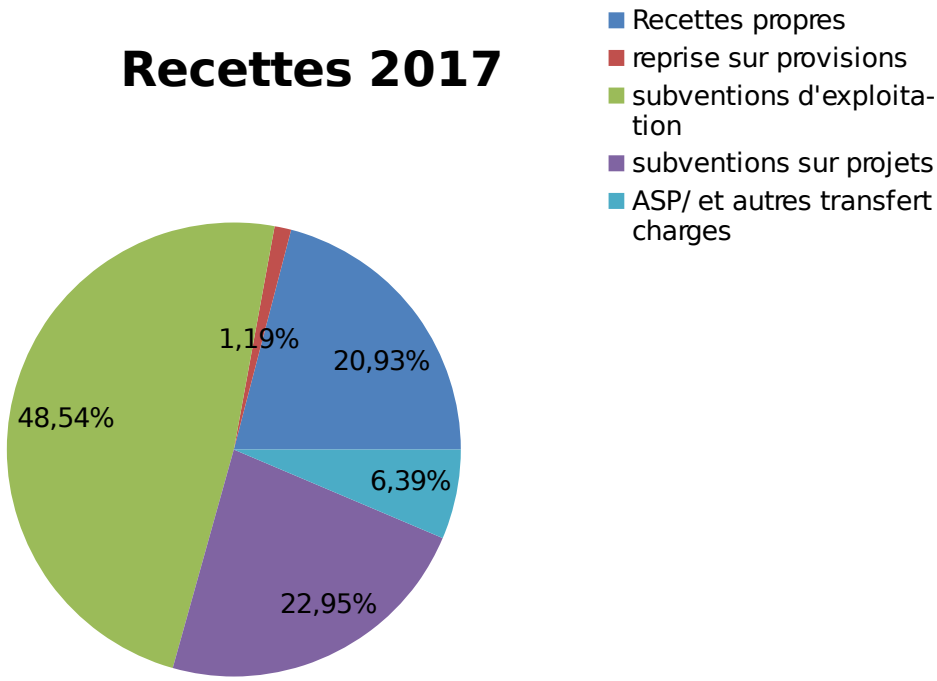
Recettes 2017
Recettes propres
reprise sur provisions
subventions d'exploita-tion
subventions sur projets
ASP/ et autres transfert charges
1,19%
20,93%
48,54%
6,39%
22,95%

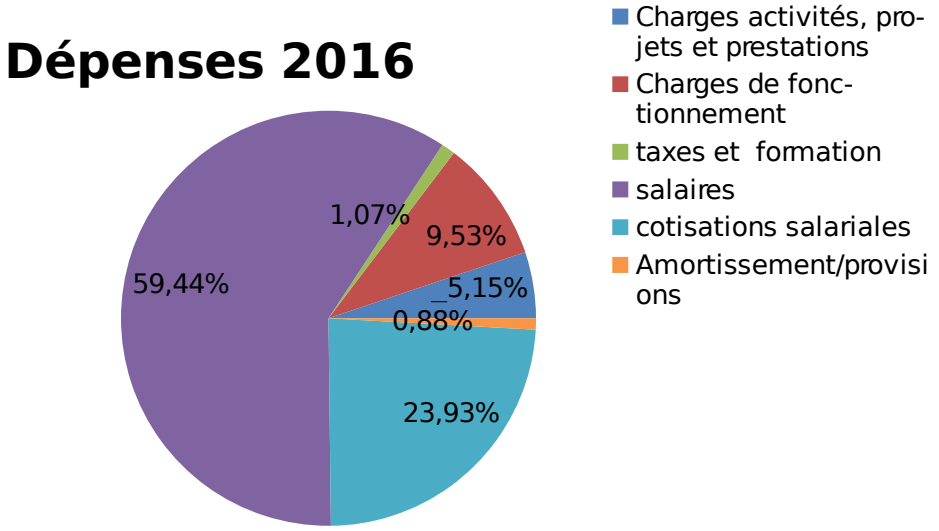
Dépenses 2016
1,07%
9,53%
5,15%
0,88%
23,93%
59,44%
Charges activités, projets et prestations
Charges de fonctionnement
taxes et formation
salaires
cotisations salariales
Amortissement/provisions

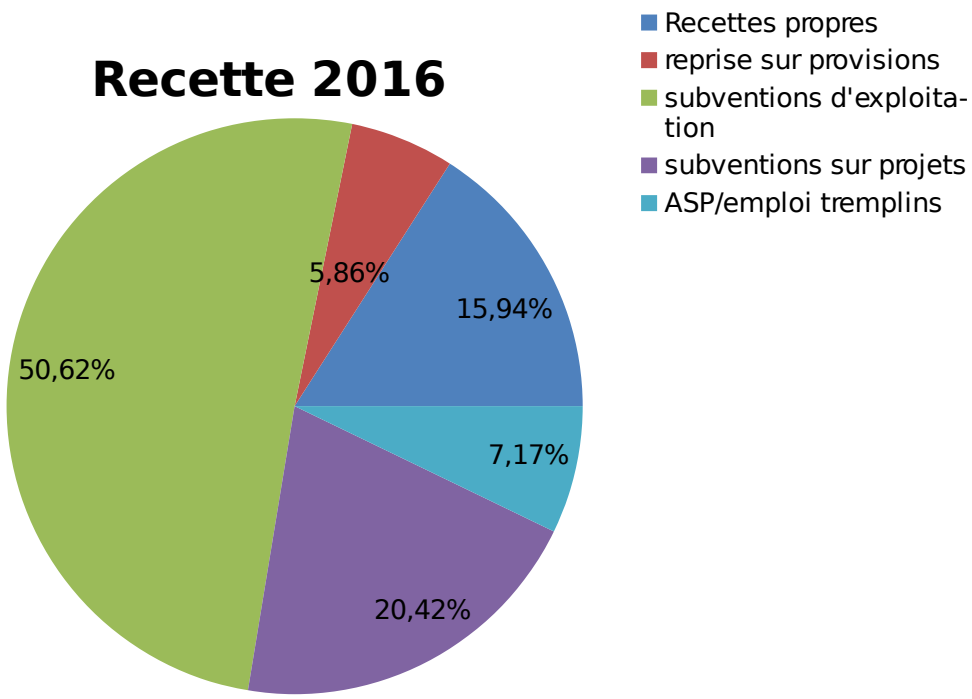
Recette 2016
5,86%
15,94%
50,62%
7,17%
20,42%
Recettes propres
reprise sur provisions
subventions d'exploitation
subventions sur projets
ASP/emploi tremplins

Prévisionnel 2018

A un tournant de notre histoire, nous sommes dans une phase de mutation qui va impacter aussi l'exercice 2018.

Nous devons en effet conforter les pistes de travail initiées l'année dernière.

Il nous faut aussi prendre en compte sur cet exercice des données nouvelles :

- dépenses supplémentaires liées au déménagement au 24 bis
- développement du projet multisites

Les charges :

Nous devons assumer les frais inhérent à l'installation au 24 bis : mobilier, télécommunication, assurance, copieur,….(17 500€)

Nos charges de fonctionnement vont également augmenter car nous allons également payer les fluides (8 800€) - alors que nous bénéficions d'une gratuité jusqu'à maintenant.
Le multisite va aussi impacter nos charges courantes sur de nombreux postes : assurance, maintenance informatique, téléphonie, …

L'augmentation de nos prestations est quant à elle liée à notre volonté de faire travailler les associations de la pépinière sur nos projets en développement.

Les produits :

Nous prévoyons une augmentation de nos ressources propres de 47%.

Cette augmentation est liée au développement de la formation professionnelle et de nos interventions extérieures.
Nous prévoyons aussi de nouvelles recettes liées au développement d'activités sur la rue G Jacquet.

Nous espérons un maintien de nos subventions de fonctionnement et un développement de nos subventions sur projets (176 660€). Nous explorons des pistes sur les questions jeunesse, soutien à la vie associative, lieu, médias, insertion et ESS.

Vu le temps investi sur la question des lieux, il va nous falloir travailler sur le financement et le modèle économique d'un lieu complémentaire au 24 bis. Nous avons répondu à un appel à projet sur les tiers lieux (Feder) et avons candidaté au budget participatif (1ère sélection réussi).

Pour conclure, il nous faut prendre en compte le contexte général de baisse de subventions qui nous impacte nous - mais aussi et surtout les associations émergentes que nous accompagnons.
C'est pour cette raison que nous avons investi autant de temps, d'énergie et de moyens sur la question du lieu.

Il nous semble en effet primordial de garder dans la ville un lieu qui favorise le développement d'alternatives, citoyennes, culturelles et sociales ...tout en permettant le développement de ressources propres.

Dépenses	2018	**Recettes**	2018
Charges activités, projets et prestations	51 111	Recettes propres	142 192
Charges de fonctionnement	74 651	reprise sur provisions	0
taxes et formation	4 926	subventions d'exploitation	223 472
salaires	290 870	subventions sur projets	176 660
charges salariales	118 766	ASP/transfert de charges	2 000
Amortisssement/provisions	4 000		
TOTAL	**544 324**	**TOTAL**	**544 324**

déficit = 0

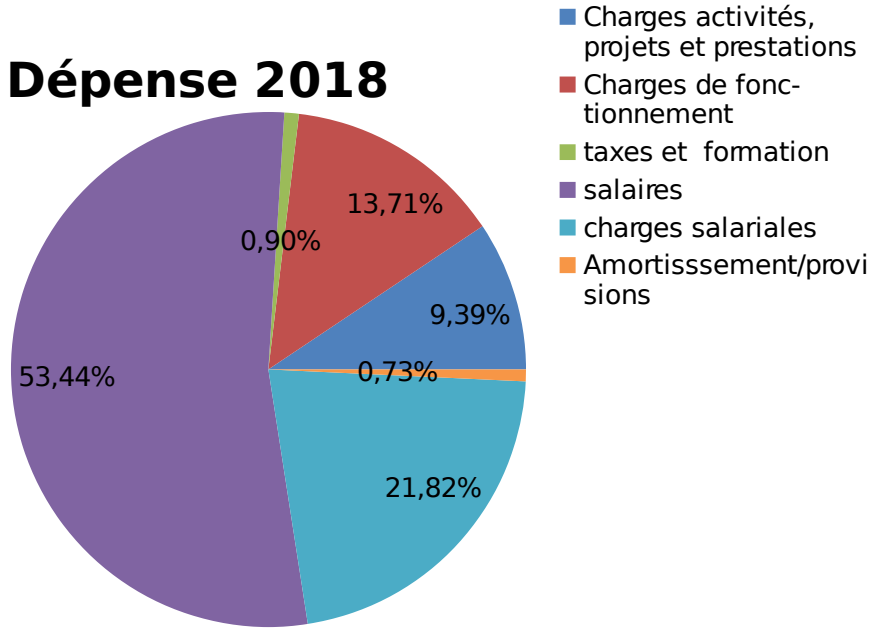
Dépense 2018
13,71%
0,90%
9,39%
53,44%
0,73%
21,82%
Charges activités, projets et prestations
Charges de fonc-tionnement
taxes et formation
salaires
charges salariales
Amortisssement/provi sions

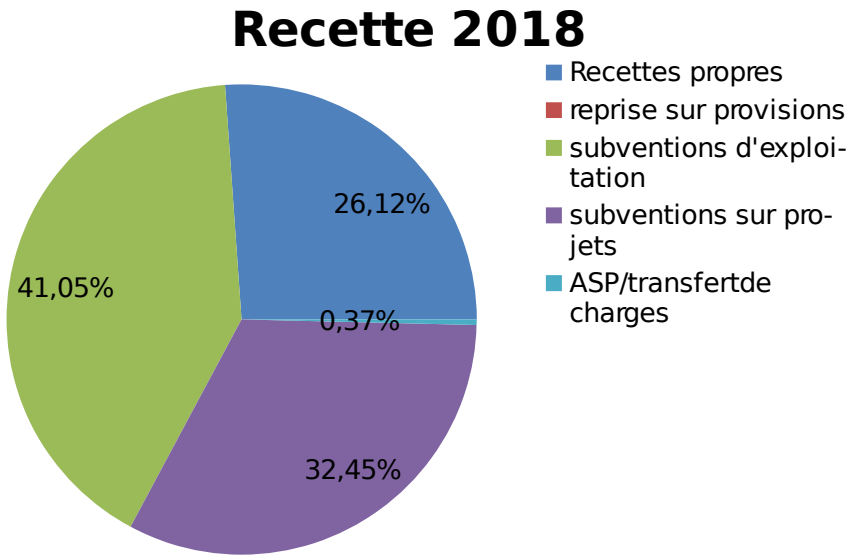
Recette 2018
26,12%
41,05%
0,37%
32,45%
Recettes propres
reprise sur provisions
subventions d'exploi-tation
subventions sur pro-jets
ASP/transfertde charges

Evolution des charges et recettes sur 7 ans

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Achats	96 796	150 528	166 025	190 937	96 005	70 294	72 382
Charges de personnels	404 395	429 942	452 864	434 234	472 519	404 249	394 144
Dotation	44 420	13 770	46 168	47 260	30 506	4 207	524
Charges exceptionnelles	3 810						
TOTAL	**602 720**	**549 421**	**594 240**	**665 057**	**672 431**	**478 749**	**467 050**

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Recettes propres	45 897	50 302	53 640	39 622	46 352	74 846	96 343
Reprise provisions & fonds dédiés	26 400	44 392	6 221	22 200	35 193	27 507	5 495
subv affectable	131 470	147 640	263 252	244 175	159 462	95 897	105 640
subv fct	345 000	335 770	331 128	327 028	323 617	237 708	223 472
Asp/p° except/transfert de charges	1 848	14 226	14 681	37 605	33 854	33 672	29 434
TOTAL	**602 908**	**550 615**	**592 330**	**668 922**	**670 630**	**469 630**	**460 384**

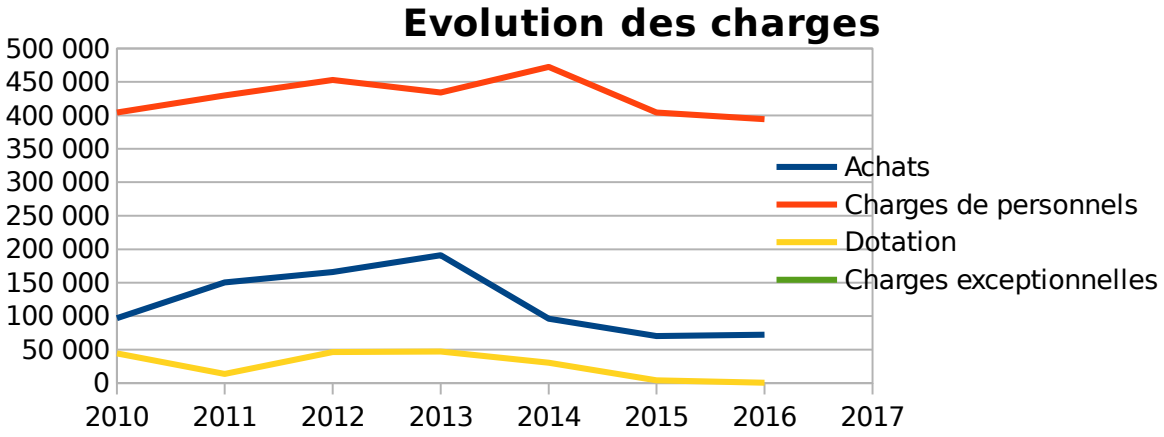

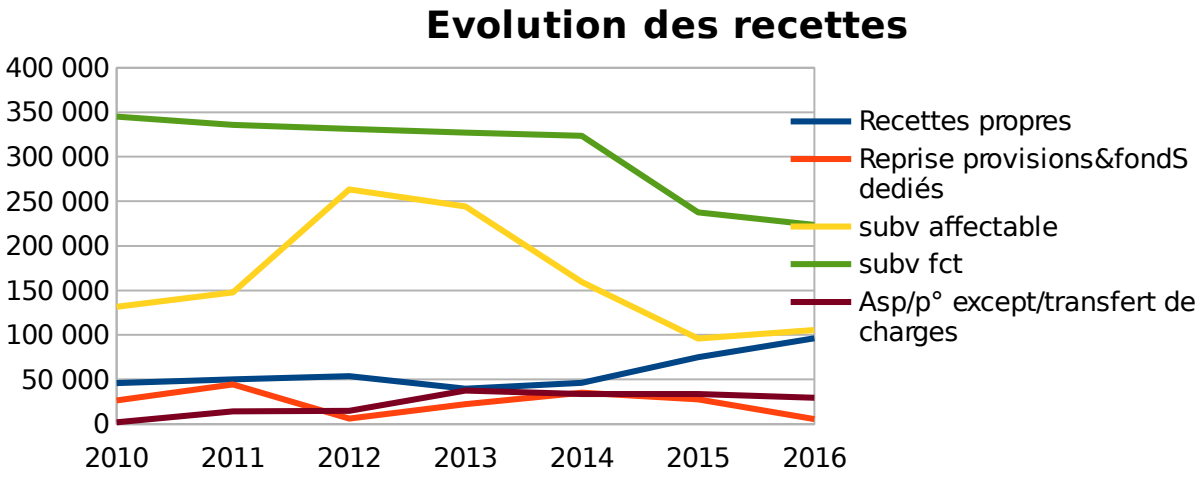
Evolution des recettes
400 000
350 000
300 000
250 000
200 000
150 000
100 000
50 000
0
2010
2011
2012
2013
2014
2015
2016
Recettes propres
Reprise provisions&fondS dediés
subv affectable
subv fct
Asp/p° except/transfert de charges

Cap en bref

Notre actualité en quelques chiffres

Nos publics

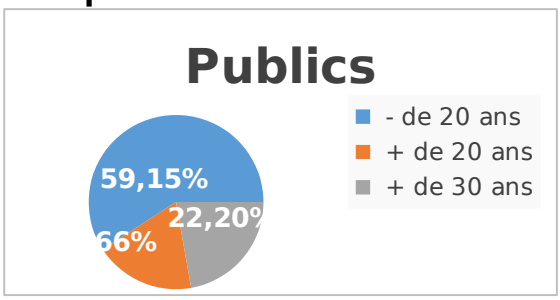

1 384 personnes sont concernées par nos actions jeunesse
(travail de mise en dynamique, lycée, accompagnement et formation des services civiques)

59 % de notre public sont des jeunes de - de 20 ans

Impact territorial de Cap Berriat

244 projets accompagnés
(dans des multiple domaines : culture, solidarité internationale, environnement...)

123 emplois accompagnés à la création et/ou à la consolidation

55 structures employeuses accompagnées

190 bénévoles vie associative formé.e.s
(formations à destination des bénévoles tous publics dans le cadre du réseau SAVARA)

212 structures hébergées
(siège social, boîte aux lettres, accès aux salles de pratiques ou réunions, services…)

22 associations disposant d'un bureau dans la pépinière

56 personnes de la pépinière au quotidien sur le lieu (salarié.e.s, bénévoles, volontaires en services civiques et stagiaires)